



Université du Québec en Outaouais

L'OUTAOUAIS, UNE LONGUE MARCHÉ VERS L'AUTONOMIE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

PAR

MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

LE 27 MARS 2013

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de maîtrise, Michel Filion, pour ses précieux conseils et pour sa patience. Je remercie ce fils de l'Outaouais d'avoir compris le sens de ma démarche et de l'avoir respectée. Merci à mes parents de m'avoir donné des racines, racines qui sont plus importantes que jamais dans un monde où la culture dominante cherche trop souvent à effacer les particularités locales. Merci à mon épouse qui a eu l'idée de ce retour aux études et qui est, chaque jour, source de bonheur. Un dernier merci à feu Franco Materrazi. Venu d'Europe, il fut l'un des premiers à comprendre ce que nous sommes, ici, en Outaouais.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	1
RÉSUMÉ	3
CHAPITRE 1 :	8
LE CONCEPT DE RÉGION ET L'OUTAOUAIS	8
1.1 <i>Qu'est-ce qu'une région?</i>	8
1.2 <i>La région, territoire identitaire</i>	15
1.3 <i>La frontière</i>	16
1.4 <i>La ville-frontière</i>	18
1.5 <i>La région, un espace social, politique ou identitaire?</i>	20
CHAPITRE 2 :	25
L'OUTAOUAIS : UNE HISTOIRE COMPLEXE	25
2.1 <i>Histoire de l'Outaouais, histoire de dépendance?</i>	25
2.2 <i>L'Outaouais, en voie d'émancipation ou d'intégration?</i>	39
CHAPITRE 3 :	46
L'OUTAOUAIS EN DÉVELOPPEMENT DEPUIS 1992	46
3.1 <i>L'éducation</i>	48
3.1.1 <i>Le retard historique de l'Outaouais</i>	48
3.1.2 <i>Depuis 1992 : changement de discours et mobilisation</i>	53
3.2 <i>L'économie</i>	62

3.2.1 <i>Le commerce au détail</i>	62
3.2.2 <i>La culture et le tourisme</i>	64
3.2.3 <i>L'emploi</i>	67
3.2.4 <i>Les investissements gouvernementaux</i>	69
3.3 <i>La santé</i>	72
3.3.1 <i>Le rapatriement des patients</i>	75
3.3.2 <i>Le statut particulier et le campus-santé de l'Outaouais</i>	78
3.3.3 <i>Retour en arrière? Après le rapatriement, la complémentarité</i>	80
3.3.4 <i>Planification stratégique 2010-2015: retour à la quête d'autosuffisance?</i>	84
3.4 <i>Les médias régionaux</i>	86
3.4.1 <i>Une histoire de dépendance</i>	86
3.4.2 <i>La situation récente</i>	87
CHAPITRE 4 :	92
L'OUTAOUAIS, RÉGION À PART ENTIÈRE?	92
4.1 <i>Un portrait socio-économique contrasté</i>	93
4.2 <i>Un paysage politique différent</i>	94
4.3 <i>Un territoire distinct</i>	95
CONCLUSION.....	100
BIBLIOGRAPHIE	106

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACESO :	Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais
ASSSO :	Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
CÉRO :	Conseil économique régional de l'Outaouais
CH :	Centre hospitalier
CJE :	Carrefour Jeunesse Outaouais
CLD :	Centre local de développement
CNRC :	Conseil national de recherches du Canada
CR :	Centre de réadaptation
CRCO :	Conseil régional de la culture de l'Outaouais
CRDC :	Chaire de recherche en développement des collectivités
CRDO :	Conseil régional de développement de l'Outaouais
CRTC :	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien
CRTL :	Centre de recherche en technologies langagières
RGA :	Regroupement des gens d'affaires
RLISS :	Réseau local d'intégration des services de santé
RUIS :	Réseau universitaire intégré de santé
SAO :	Société d'aménagement de l'Outaouais
SADC :	Sociétés d'aide au développement des collectivités
SOLIDE :	Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi

TÉO :	Table Éducation Outaouais
UQAC :	Université du Québec à Chicoutimi
UQAH :	Université du Québec à Hull
UQAR :	Université du Québec à Rimouski
UQO :	Université du Québec en Outaouais

RÉSUMÉ

Depuis sa naissance, la région de l'Outaouais a été marquée dans son développement économique, social, culturel, et politique par sa relation avec sa voisine Ottawa, la capitale fédérale. Notre objectif est de faire le point sur cette facette cruciale de l'évolution de la région. Nous avançons l'hypothèse que la région a considérablement gagné en autonomie par rapport à Ottawa depuis l'appel à la mobilisation régionale contenu dans le rapport Beaudry de 1992.

De nombreuses études démontrent la dépendance de l'Outaouais envers Ottawa. Toutefois, notre recherche nuance considérablement cet énoncé et indique que l'Outaouais s'émancipe progressivement. En étudiant les développements récents dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie, de la culture et des médias à l'aide d'un vaste éventail de données publiées surtout par les institutions gouvernementales locales, nous ferons la démonstration que la longue marche de l'Outaouais vers l'autonomie a fait d'elle une région dont la réalité ne peut plus être automatiquement confondue avec celle de l'autre rive.

INTRODUCTION

En septembre 1909, Edmond-Stanislas Aubry (1860-1936), médecin et maire de la ville de Hull, proposait à la Chambre de commerce que le nom de Hull soit changé en celui de « Ottawa-Nord » (Ouimet, 2000 : 159). Une soixantaine d'années plus tard, Michel Légère, ancien maire de Hull, décrit ce qu'il appelle le complexe d'infériorité des Hullois : « Quand je suis arrivé dans la région en 1965, c'était bien de déménager à Ottawa quand tu arrivais à un certain niveau de réussite. Les gens avaient peur de dire qu'ils venaient de Hull » (Pilon, 2000 : 10). L'auteur du présent mémoire, né en Outaouais, de parents nés en Outaouais et, du côté maternel, de grands-parents nés en Outaouais, a affirmé, tout au long de sa jeunesse, être originaire « d'Ottawa ». On imaginerait mal des jeunes Gatinois d'aujourd'hui faire la même chose. Car l'Outaouais s'est transformé.

Malgré la puissance d'attraction d'Ottawa et la difficulté pour une identité outaouaise d'émerger, il s'est toujours trouvé des gens pour promouvoir la construction d'un Outaouais distinct d'Ottawa. Aimé Guertin, député fédéral de Hull de 1927 à 1935, fut l'un des plus ardents défenseurs de cette idée. Il s'opposait notamment avec vigueur à la création d'un district fédéral dans la région : « Nous sommes pauvres, c'est vrai. Nos demeures sont modestes, c'est vrai. Nous n'avons pas de beaux parcs ni de riches driveways (*sic*), c'est vrai. Mais nous aimons mieux être rois dans une chaumière que valets dans un palais », lançait-t-il en 1948 (Ouimet, 2000 : 161).

Tout un pan de l'histoire de l'Outaouais se trouve dans ces anecdotes. C'est le perpétuel déchirement entre l'appartenance au Québec, à sa culture et à ses institutions d'une part, et à la capitale fédérale et à la force économique d'Ottawa d'autre part. Ce phénomène a toutefois évolué dans le temps. La force d'attraction d'Ottawa n'a pas toujours été la même et les élites n'ont pas toujours tenu le même discours (Filion, 2007 : 39). Les hauts et les bas des appuis locaux au concept de district fédéral pour la région illustrent bien ce va-et-vient (Pilon, 2000 : 10). Andrew et Chiasson utilisent le mot « valse-hésitation » pour décrire une autre des manifestations les plus visibles de ces états d'âme : le continuel aller-retour des élites de Gatineau « entre faire partie d'un espace métropolitain plus large et très dynamique ou assumer une position de leader de la région québécoise de l'Outaouais » (Chiasson et Andrew, 2005 : 1). La dépendance ou l'absence d'autonomie de l'Outaouais par rapport à Ottawa est à la source de tous ces tiraillements. C'est là notre objet d'étude : la longue marche de l'Outaouais vers son autonomie, en particulier depuis le rapport Beaudry.

En 1992, le Comité Outaouais - aussi connu sous le nom de Comité Beaudry, du nom de son président, Marcel Beaudry - publiait le *Rapport sur l'avenir économique de l'Outaouais dans une perspective de changements au statut politique et constitutionnel du Québec*, rapport communément appelé Rapport Beaudry. Celui-ci a constitué un moment charnière de l'histoire de cette traditionnelle « valse-hésitation » à laquelle nous faisons référence plus haut. Il s'inscrit d'ailleurs en lien direct dans la tumultueuse histoire

constitutionnelle canadienne. Suite à l'échec de l'Accord du lac Meech, le gouvernement Bourassa avait mis sur pied la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, mieux connue sous le nom de Commission Bélanger-Campeau. Cette commission devait évaluer les changements possibles et souhaitables au statut politique du Québec. Les deux avenues les plus en vue à l'époque, la souveraineté et le transfert massif de pouvoirs vers Québec, étaient porteuses de changements majeurs pour l'Outaouais. Publié en 1991, le rapport Bélanger-Campeau recommandait la création du Comité Outaouais qui étudierait les conséquences particulières que pouvait entraîner un changement constitutionnel pour la région. Le comité, constitué de citoyens de la région, a reçu une trentaine de mémoires, fait des consultations publiques et organisé un forum auquel quatre cents personnes ont participé.

Un an plus tard, le Comité Outaouais affirmait avec force dans son rapport que si la région voulait être en mesure de faire face aux changements politiques à venir, elle devait réduire considérablement sa dépendance envers la fonction publique fédérale, réduire les fuites commerciales vers Ottawa et diversifier son économie. Le changement le plus profond porté par le rapport Beaudry résidait toutefois dans la définition de l'Outaouais, désormais considérée comme une région résolument québécoise (Comité Outaouais, 1992 : 10). Si le Comité soulignait l'importance des liens économiques entre la rive québécoise et la rive ontarienne, de même que la forte proportion d'anglophones et le niveau élevé de bilinguisme du côté québécois, l'arrimage proposé se limitait à la libre circulation des biens et des personnes. Les liens se résumeraient à du voisinage, parfois concurrentiel, entre deux

identités régionales distinctes. Cela dit, le Comité n'en déplorait pas moins le retard économique historique de l'Outaouais et soulevait l'urgence d'augmenter sa capacité d'action et de réduire sa dépendance envers l'État fédéral (Comité Outaouais, 1992 : 56).

L'appel du Comité Outaouais a-t-il été entendu? Si les avis divergent quant à la nature de la relation d'intégration ou d'émancipation que devraient entretenir l'Outaouais et la capitale fédérale, depuis quelques années on constate une réduction de la dépendance de l'Outaouais envers sa voisine. Plusieurs études soulignent notamment l'affirmation d'une volonté et d'une capacité de la région de subvenir à ses propres besoins et de se forger une véritable identité : multiplication d'initiatives sociales locales, émergence d'entreprises, apparition de nouveaux services, attractivité économique, naissance d'organismes en appui au développement, gouvernance renforcée, entre autres. Un Outaouais plus autonome semble se montrer, mais qu'en est-il vraiment? C'est cette question que nous voulons explorer en la situant d'abord dans son cadre théorique, les concepts à préciser étant nombreux (Chapitre 1 du présent mémoire). Afin de dresser le portrait de la situation avant le rapport Beaudry, nous nous pencherons ensuite sur la dépendance de l'Outaouais jusqu'au début des années 1990 (Chapitre 2). Le chapitre 3 constitue une mesure des changements qui s'opèrent depuis le début des années 1990 : en adoptant une approche multisectorielle, nous examinerons tour à tour l'évolution régionale de l'éducation, de l'économie, des soins de santé et des médias. Enfin, le chapitre 4 présente l'Outaouais comme un espace social et politique plus affirmé que jamais.

CHAPITRE 1 :

LE CONCEPT DE RÉGION ET L'OUTAOUAIS

Notre discussion théorique se fera en deux temps. Nous réfléchirons d'abord à l'évolution récente de l'idée de région en nous arrêtant notamment au débat sur l'adéquation entre les territoires fonctionnels et institutionnels ainsi que, plus longuement, sur l'idée de frontière, un concept crucial pour l'Outaouais. Par la suite, nous nous pencherons sur l'état de la recherche sur la région de l'Outaouais en général et sur la relation entre Ottawa et l'Outaouais en particulier.

1.1 Qu'est-ce qu'une région?

[U]ne contribution décisive de la sociologie aura été de montrer comment le régionalisme, en tant qu'idéologie et mouvement social, constitue une force sociale motrice de l'historicité des sociétés modernes (Jean, 1996 : 155).

Le régionalisme dont parle Bruno Jean dans la citation en exergue a toujours été présent en Outaouais, mais de façon beaucoup moins nette que dans la plupart des régions du Québec. Nous l'avons dit en introduction, l'appartenance même des gens de l'Outaouais, en particulier ceux de Gatineau, n'est pas clairement définie. Font-ils partie de la région d'Ottawa-Gatineau? Font-ils partie de l'Outaouais? De la région de la capitale fédérale? De tout cela à la fois, à divers degrés? Ces questions nous amènent

inévitablement à nous interroger sur la signification du concept de région et de sa réalité vécue.

Alors que le discours public donne presque toute la place à la mondialisation, à l'uniformisation des cultures, à l'individualisme et au village global, plusieurs chercheurs affirment que la réalité collective locale reste un facteur puissant de l'évolution des sociétés. Dès les années 1970, Armand Frémont parlait déjà de la nécessité de la présence des régions :

[...] dans tous les domaines de la vie, l'exigence demeure d'une entité intermédiaire entre l'enfermement local des citoyens et la puissance supérieure des États et du système Monde. C'est la condition d'une démocratie renouvelée. Plus que jamais, par conséquent, la région doit être mieux comprise et essentiellement vue des hommes (Frémont, 1976 : 52).

Dans l'introduction à son classique, *Le pouvoir de l'identité*, Manuel Castells affirme :

[...] la dernière heure de l'identité collective n'est pas venue : en même temps que la révolution technologique, la mutation du capitalisme et la disparition de l'étatisme, nous avons connu dans le dernier quart du XX^e siècle un autre phénomène massif : de puissantes manifestations d'identités collectives sont venues défier la mondialisation et le cosmopolitisme, au nom de la singularité culturelle et du contrôle des individus sur leur environnement (Castells, 1999 : 12).

La région et le local seraient donc bien vivants. Mais de quoi parle-t-on au juste quand on utilise le mot « région »? Les définitions du concept de région sont nombreuses et ont beaucoup varié dans le temps. Celle qu'en donnent Cédric Brunelle et Richard

Shearmur illustre bien toute les facettes du concept et la difficulté de le cerner de façon définitive :

[...] une région est un espace géographique subnational, ouvert aux régions qui l'entourent. Autrement dit, il n'existe pas de barrières légales ou administratives au déplacement des biens et des personnes vers une région ou en provenance de celle-ci. Une région doit aussi avoir une certaine cohésion interne pour qu'elle puisse être traitée comme une identité économique et sociale à part entière, bien que cette cohésion soit nécessairement limitée à cause de sa grande ouverture sur l'extérieur. Cette définition théorique ne permet cependant pas d'identifier une région, mais seulement d'en reconnaître une si on la voit (Brunelle et Shearmur, 2007 : 6-7).

Cette définition se situe entre le développement économique classique qui considère la région de façon presque statique, uniquement dans sa vocation économique, tout en privilégiant une approche exogène du développement local et l'approche dite « territoriale » ou endogène, à laquelle nous nous identifions et dont Bruno Jean (1997) est un des principaux porte-parole notamment grâce à ses travaux sur la notion de territoire. Selon nous, son approche permet de bien cerner la profondeur de l'idée de région et des déterminants de son évolution.

Bruno Jean affirme que la notion de territoire évoque mieux que celle de région la réalité à circonscrire : « Les territoires sont ainsi des entités sociospatiales qui sont en lien avec les activités humaines sur un espace et ils reflètent donc une démarche de construction politique ». On nomme un territoire, des gens s'y identifient et un « projet de territoire » naît (Jean, 2007 : 1). Dans cette perspective, la région n'est plus vue comme un objet ou comme un contenant, mais comme une construction sociopolitique :

La région n'est pas une réalité qui s'impose d'elle-même à partir d'une simple lecture du paysage, c'est d'abord une production sociale, c'est-à-dire une construction sociale, toujours inachevée, toujours en reconstruction et où s'entremêlent autant un environnement que ses déterminismes et que les aménagements volontaristes des collectivités. Car la région, c'est aussi une référence identitaire plus ou moins forte, qui donne un cadre spatio-temporel aux projets que font les communautés humaines pour aménager leur propre avenir (Jean, 1996 : 134).

Cette notion constitue donc une rupture fondamentale avec le modèle classique : la région n'est plus un cadre juridique ou une unité administrative, mais un lieu occupé par des gens ayant une histoire commune, des référents culturels communs, un sentiment d'appartenance ainsi que le désir d'occuper le territoire en question et de le voir s'épanouir.

Cette nouvelle définition que l'on donne à la région vient notamment du fait que le moteur du développement change. La perte de confiance des populations des régions en la capacité du gouvernement provincial ou fédéral de développer leur milieu de vie a provoqué un changement important du rôle de l'État. Dans ce nouveau paradigme, le territoire devient le lieu de l'impulsion à la source du développement alors que l'État passe de meneur de jeu à accompagnateur ou encore facilitateur du développement. Cette nouvelle approche fait écho aux écrits d'Alain Touraine (1984, 1992) pour qui le conflit moteur des sociétés n'est plus le même : l'enjeu n'est plus de partager les fruits de la production, mais bien de choisir le sens à donner à l'évolution de la communauté. Bruno Jean exprime cette réalité en disant que si le territoire est une ressource pour le développement, « il est également un enjeu et un produit du développement » (Jean, 2007 : 2). Nous devons donc faire une différence entre développement régional et développement

territorial, deux notions distinctes qui reflètent deux manières de concevoir l'espace géographique, notamment dans son rapport au développement économique. Le développement territorial fait référence à un espace géographique qui n'est pas statique, mais construit.

Allen J. Scott affirme quant à lui que ce sont les villes-régions qui font aujourd'hui office de moteurs de l'économie mondiale et que nous assistons à une « réorganisation profonde du capitalisme, par la coalescence d'un groupe d'économies nationales en un système globalisé et, simultanément, sa désagrégation spatiale en un réseau de complexes régionaux de production » (Scott, 2005: 2). Gilles Paquet partage ce point de vue : le politique peut jouer un rôle important dans le développement, mais il y a des phénomènes macroéconomiques comme l'émergence des villes-régions dont on ne peut faire abstraction. Ainsi, selon Paquet, l'Outaouais serait une constituante d'une véritable cité-région transfrontalière formée d'Ottawa et de Gatineau qui refuse de s'assumer (Paquet, 2006). Selon Mario Polèse, l'Outaouais ne s'inscrit pas non plus dans la relation centre-périphérie, car elle est elle-même un centre, ou une partie d'un centre économique (Ottawa-Gatineau). Il va même jusqu'à affirmer que la région urbaine de l'Outaouais « commence à assumer certaines fonctions de métropole » (Polèse, 1999 : 61). Cette vision du développement limite de toute évidence la définition de région à sa réalité économique.

Comme Jean, nous croyons qu'une analyse qui se limite à l'aspect économique ne suffit plus pour embrasser le concept de territoire. Elle doit s'associer à une analyse des

réalités sociales et politiques, quantitative et qualitative. Ainsi, l'objet de l'analyse n'est plus une communauté défavorisée, mais une communauté potentiellement porteuse de projets. La notion de territoire permet aussi de reconnaître l'existence des mouvements sociaux et leur revendication de fond : sortir d'une logique de coûts-bénéfices. Selon Jean, « c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population » (Jean, 2007 : 5). Enfin, l'impératif de développement durable, une des grandes tendances de notre époque, est intimement lié à l'idée de territoire, car il exige l'amalgame entre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux.

Le débat perpétuel sur l'adéquation des territoires institutionnels et des territoires fonctionnels constitue lui aussi une approche intéressante pour tenter de comprendre l'évolution de l'idée de région en général et celle de l'Outaouais en particulier. Cette approche a été explorée en profondeur dans un ouvrage collectif intitulé *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels* (Bleton-Ruget, Commerçon et Gonod, 2006). D'une part, on y décrit le territoire des institutions, c'est-à-dire celui des régions administratives, des circonscriptions politiques, de l'appareil gouvernemental plus globalement défini comme « le périmètre au sein duquel s'exerce une souveraineté issue d'un scrutin » (Bussi, 2006 : 165). « Ce sont des territoires qui portent la trace des héritages culturels d'un groupe social et qui présentent de nombreux marqueurs de territorialité : des églises, des monuments historiques, des espaces publics de rassemblement, des éléments reconnus du cadre naturel, etc. » précise Depraz (2006 : 228) dans la même foulée.

D'autre part, on retrouve le territoire fonctionnel. C'est celui de l'efficacité, du transport en commun, des grands ensembles économiques, des économies d'échelle, de la coordination, ce sont les gens qui font la navette d'une région à l'autre, etc.

Notre hypothèse centrale est que le territoire administré, le territoire contraint dans toute sa rigueur, est le fait de « l'État-nation »... Celui-ci, en effet, depuis le bas Moyen Âge et sous des autorités diverses autant que fermes, définit avec précision le territoire de sa souveraineté, le circonscrit par de strictes frontières, le dirige depuis une capitale fixe, le subdivise en circonscriptions administratives... Et c'est à l'intérieur de ce cadre que les habitants doivent vivre. Un certain consensus des peuples renforce encore ce système par le sentiment d'une appartenance commune, par l'émergence d'un droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au sein de leur propre territoire, de se l'approprier, de l'exalter par le nationalisme ou le régionalisme (Bleton-Ruget, Commerçon et Gonod, 2006 : 28).

En ce qui a trait à l'Outaouais, notre hypothèse pourrait être sensiblement la même : l'État-nation québécois aurait gagné la bataille de l'identité et inscrit la région dans la dynamique de sa propre évolution. L'Outaouais institutionnel, appartenant au Québec et à ses institutions, aurait prévalu sur l'Outaouais fonctionnel, c'est-à-dire l'Outaouais qui voudrait s'arrimer à la force économique et démographique d'Ottawa. Mais la question se pose peut-être autrement.

1.2 La région, territoire identitaire

L'importance du politique incite Depraz à rejeter l'opposition entre territoires fonctionnels et territoires institutionnels et à proposer une troisième voie :

L'opposition formelle proposée entre les « territoires institutionnels » et les « territoires fonctionnels » suggère un décalage possible entre ces deux pôles, décalage lié à l'évolution constante du contexte socio-économique. La spatialité mouvante des territoires fonctionnels s'inscrit en faux avec des territoires institutionnels bien souvent immuables, voire rigides. Il nous semble cependant que ce décalage n'est pas entièrement explicable par le binôme proposé : l'introduction d'un troisième terme, celui de « territoire identitaire », permet peut-être de rappeler l'importance des représentations collectives et du politique dans la définition des maillages territoriaux, comme l'exemple allemand proposé pourra, on l'espère, l'illustrer (Depraz, 2006 : 227).

L'identitaire décrirait aussi l'expression individuelle d'une relation d'appartenance à un espace social déterminé. Ce concept se rattache à la géographie culturelle, voire à la sociologie. Il fait d'ailleurs appel à la notion centrale d'« espace vécu » tel que proposé par Frémont (1976) et à la géographie des représentations (Depraz, 2006 : 228). Di Méo et Poissonnier donnent à la même idée générale le nom « d'idéologie locale » :

En somme, pour sa reconnaissance et pour son appropriation par de larges franges de sa population, la taille réelle du territoire importe peu, nul ne regarde beaucoup à ses frontières. Ce qui compte, c'est la force de l'idéologie locale, sa capacité à persuader une population nombreuse, si possible majoritaire, de l'existence d'un territoire. Cette idéologie locale correspond à l'ensemble des représentations et des valeurs qui président à la construction située des rapports spatiaux. Pour se développer, elle a besoin d'actions et de pratiques, de signes et de symboles, bref d'une praxis. Elle nécessite une mobilisation d'acteurs dotés de suffisamment de conviction territoriale, mais aussi de pouvoirs pour traduire cette idée et cette envie dans l'action, dans la production d'espaces, de lieux et de projets signifiants. Ce qui revêt aussi de l'importance, c'est incontestablement le concours que prêtent à cette

idéologie territoriale les pouvoirs institués. Il s'agit de toutes les formes endogènes de sa gouvernance, mais aussi des appareils plus extérieurs assumant sa tutelle et son contrôle [...] (Di Méo et Poissonnier, 2006 : 344).

Qu'est-ce donc qu'une région? Une construction sociale? Le lieu où l'on a prise sur le sens à donner à l'évolution de la communauté? Là où s'exprime l'idéologie locale ou encore l'identité? Les angles d'approche pour cerner cette réalité sont nombreux et variés. Toutefois, outre la définition classique de la région économique, les nouvelles définitions convergent vers l'être humain, son quotidien et ses aspirations : la région serait, essentiellement, un espace social et un espace politique. Or, en Outaouais, la région est aussi frontière, un élément important dans l'analyse de la situation.

1.3 La frontière

L'Outaouais est immédiatement adjacente à l'Ontario et n'est donc séparée du Canada anglais que par une rivière. Celle-ci est imposante certes, mais elle ne reste qu'un cours d'eau aisément franchissable. La réalité frontalière de l'Outaouais demeure une de ses caractéristiques fondamentales. Plusieurs régions du monde vivent une situation semblable, si bien que ce phénomène a souvent été étudié. L'ouvrage collectif d'Anderson, O'Dowd et Wilson, *Culture and Cooperation in Europe's Borderlands*, fait de la frontière un symbole puissant qui s'inscrit concrètement dans le social et le politique : « As symbols, and for many historical and contemporary reasons, borders are as concrete as any other aspect of our social and political systems, but they are also ambiguous and polysemic »

(Anderson, O'Dowd et Wilson, 2003 : 27). Robins va encore plus loin en affirmant que la frontière sépare carrément deux imaginaires : « Borders are not about the division of civilisations, but about the division of the world into different imagined communities » (Robins, 2003 : 238). Kotek et Destatte affirment qu'une frontière est une construction politique, fruit de conflits, de négociations et de compromis : elle comporte à la fois une dimension symbolique et matérielle et elle concrétise la différenciation entre deux systèmes territoriaux nationaux (Kotek et Destatte, 1996 : 17). Anne Gilbert, qui a beaucoup étudié la relation entre les populations de part et d'autre de la rivière des Outaouais, va dans le même sens :

Les frontières sont des symboles et des manifestations des relations de pouvoir. Institutionnalisées, elles introduisent normes et valeurs, et de ce fait, codes sociaux et moraux. Elles instrumentalisent la différence entre le « nous » et les « autres », entre « le citoyen » et « l'étranger ». Ainsi, les frontières participent étroitement à la construction des identités en même temps qu'elles se nourrissent des identités distinctes comme partagées qu'elles contribuent à fixer (Gilbert, 2009 : 8).

Selon Bernard Reitel, la frontière est directement une rupture entre deux conceptions de la société qui débouchent sur des choix menant à la création de deux systèmes de normes:

[La frontière est un] paradoxe de la gestion des agglomérations transfrontalières : entre recherche de cohérence et maintien d'autonomie (...) [elle] joue un rôle double [et] elle stimule les relations (recherche de solutions communes aux problèmes), mais sert aussi de protection. Les collectivités locales jouent sur les rouages de leur système institutionnel qui est celui que l'on connaît le mieux, mais en arguant de leur position spécifique frontalière. (...) Dans le premier cas, elles développent des visions qui intègrent pour la première fois une véritable dimension transfrontalière à l'échelle des agglomérations.

Incitées par l'Union européenne, mais aussi par leurs États respectifs, les collectivités cherchent à dépasser les logiques institutionnelles nationales. De nouvelles logiques de coopération émergent qui reposent sur l'élaboration de cadres transfrontaliers dont l'organisation reste souple. Dans le deuxième cas, la coopération transfrontalière est un moyen d'accroître leur légitimité au sein de leur propre système national. Elles acquièrent ainsi un rôle largement supérieur à leur poids démographique (Reitel, 2006 : 522 et 533).

Reitel appelle « paradoxe » ce que Chiasson et Andrew (2005) nomment « valse-hésitation », c'est-à-dire l'éternel déchirement entre l'affirmation du territoire identitaire et la construction d'une relation transfrontalière potentiellement porteuse de prospérité.

1.4 La ville-frontière

Le concept de ville-frontière et ses différentes déclinaisons à travers le monde ont fait l'objet de recherches incontournables dans le cadre de notre propos. Nous retenons celle proposée dans *L'Europe et ses villes-frontières* (1996), un ouvrage qui analyse une vingtaine de cas européens:

[...] toute ville (ou région) non seulement polarisée sur base ethnique ou idéologique, mais surtout disputée parce que située à la charnière d'ensembles ethniques ou idéologiques. Trois éléments semblent caractériser toute zone frontière : conflit, bipolarité et territoire. Une zone frontière est bien un territoire disputé par au moins deux collectivités. Le terme frontière n'a pas été choisi au hasard : comme le souligne Michel Foucher, ce mot contient, en français comme en anglais, l'idée de front, donc de confrontation, sinon d'affrontement. Or, les villes et/ou régions-frontière sont avant tout des lieux d'affrontement (Kotek et Destatte, 1996 : 17).

Cette définition est intéressante dans le contexte outaouais, car elle permet de voir sous un regard nouveau une partie de son histoire. En effet, à plusieurs époques, l'Outaouais aurait été un lieu d'affrontement entre les identités canadiennes et québécoises. Au sujet de la prohibition, du vote des femmes ou encore de la place accordée aux langues minoritaires, pour ne citer que ces exemples parmi d'autres, les populations des deux rives de l'Outaouais ont souvent pris des positions diamétralement opposées du fait de leur appartenance à deux cultures distinctes et même, à bien des égards, à deux États distincts. On en trouve une bonne évocation à la fin des années soixante : alors que le gouvernement fédéral - au moyen notamment de la Commission de la capitale nationale (CCN) - commençait à s'implanter avec force en Outaouais, le Québec a voulu lui répondre en chargeant la Commission Dorion de proposer des moyens de protéger son intégrité territoriale. Dans le cadre de ses activités, la Commission Dorion a commandé une vaste étude sur l'occupation des terres de l'Outaouais dont le titre est évocateur : *À qui appartient l'Outaouais?* (Québec, 1968). C'est la souveraineté même du gouvernement québécois sur l'Outaouais qui semblait être en jeu.

Des recherches soulignent d'ailleurs que l'idée de souveraineté est centrale au concept de ville-frontière : « Pour s'agir avant tout d'une question de souveraineté, on comprend dès lors en quoi le concept de ville-frontière ne se confond pas avec les notions de ville frontalière, multiculturelle, pluriethnique ou encore multiethnique » (Kotek et Destatte, 1996 : 18). L'enjeu, dans une ville-frontière, est donc vraiment le contrôle du territoire. Dans les villes-frontières, le conflit « local » serait indissociable du conflit qui

oppose les communautés dans le cadre « national ». Par conséquent, « le règlement des deux conflits est intrinsèquement lié, même si le cas souvent particulièrement complexe des villes-frontière exige une solution ad hoc » (Kotek et Destatte, 1996 : 291).

Cette analyse rappelle celle de plusieurs recherches qui avancent que l'affirmation nationale des Québécois a clairement influencé le développement de l'Outaouais, provoquant la création de la CCN, les expropriations au centre-ville de Hull (Lapointe, 1996) ou encore la disparition de la station radiophonique CKCH (Filion, 2008).

Dans *L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd*, Doucet, Favreau et Robitaille (2007 : 277) affirment d'ailleurs que c'est l'inscription des régions dans le modèle québécois de concertation et de mobilisation régionales qui leur a permis d'augmenter leur autonomie. C'est peut-être là qu'il faut chercher une des forces favorisant l'affranchissement de l'Outaouais par rapport à Ottawa, comme si la région prenait parti, choisissait son camp dans le débat entre les deux identités nationales.

1.5 La région, un espace social, politique ou identitaire?

Au moment de la publication du célèbre rapport intitulé *Les orientations du développement régional* par Hinggis, Martin et Raynauld (1970) qui proposait au gouvernement du Québec d'axer le développement des régions sur Montréal, développement qui aurait un effet d'entraînement sur les autres régions québécoises, tout

un courant de pensée tendait à réduire les régions à leurs caractéristiques économiques. Dans son classique, *La région, espace vécu*, Armand Frémont a contribué à remettre radicalement cette approche en question : « La région (...) méritait plus que jamais analyse si elle n'était pas réduite à un objet en soi et allant de soi, a fortiori à une entité strictement économique (...). Elle devait être restituée et resituée dans toute sa complexité et particulièrement sous le regard des représentations que les hommes-habitants pouvaient en avoir. Il s'agissait avant tout de reconnaître ceux-ci comme des sujets actifs et pensants de leur propre territoire de vie » (Frémont, 1976 : 9). Bruno Jean a, quant à lui, poussé ce raisonnement plus loin encore : « ...une société, c'est la théorie que ses membres s'en font. Autrement dit, une société existe quand, indépendamment des attributs observables comme une langue, un territoire, une identité ethnique, une culture, des institutions, etc., il existe une référence identitaire commune, une conscience collective, une identité qui s'affiche dans le discours des acteurs sociaux » (Jean, 1996 : 137).

La région est une entité économique, cela ne fait aucun doute. Mais elle est davantage que cela : la région est aussi une construction sociale qui change selon l'idée que ses membres s'en font. Horber-Papazian et Racine utilisent une formule intéressante, celle de l'«Habitant – Usager – Citoyen» pour englober ce que nous pourrions appeler cette notion de l'espace social de l'humain :

L'Habitant-Usager-Citoyen combine trois fonctions indissociables, les unes alimentant les autres par un système d'interrelations permanentes. Les trois participent à un système d'appropriation. L'habitant s'approprie un espace, l'usager des services, tandis que le citoyen s'approprie des découpages

administratifs, donc des pouvoirs, grâce à ses capacités de contrôle et de gestion (Horber-Papazian et Racine, 2006 : 68).

Ainsi, l'espace existerait d'abord et avant tout par le sens qu'un groupe social lui donne. C'est un des angles sous lequel nous étudierons l'Outaouais, il nous permettra de définir la relation que l'Outaouais entretient avec Ottawa. Quel est le territoire, l'espace vécu des gens de l'Outaouais? Où se situent-ils en tant qu'« Habitants – Usagers – Citoyens » par rapport à Ottawa? Nous appellerons cette idée « l'espace social » des gens de l'Outaouais, un concept qu'Anne Gilbert précisait récemment:

L'espace social, tel que nous le concevons, a une étendue. Certes, celle-ci peut être disjointe, éclatée, ses limites peuvent être floues, et elle peut être constituée de réseaux. Mais elle n'en est pas moins située géographiquement. Il a aussi un temps, mesurable, celui dans lequel se déploient les pratiques qui le caractérisent et qui lui donnent sens. Il fait référence à ce qui fait la singularité des lieux qu'il englobe, et aux façons qu'ont les groupes et les sociétés d'en tirer profit, à un moment donné de leur histoire. L'espace social est à la fois matériel et immatériel. Il est source de représentations et objet de stratégies. Il est projet (Gilbert, 2009 : 7).

Construction sociale ayant une certaine cohésion interne, territoire, lieu de l'impulsion à la source du développement, lieu où s'exprime l'appartenance, territoire des institutions, espace d'identité, lieu d'expression de l'idéologie ou encore du projet local : les définitions données à l'idée de région sont multiples et permettent au mieux « d'en reconnaître une si on la voit » comme l'écrivent Brunelle et Shearmur (2007 : 6-7). Pour compliquer les choses, en Outaouais, la région est aussi le lieu où se voient deux imaginaires collectifs, ou se rencontrent deux projets nationaux. Afin de préciser tous ces

concepts, nous retiendrons deux idées qui sont essentielles à notre démarche : la région est un lieu politique et un espace social.

La région comme lieu politique et espace social prend, chez Castells, le nom de « projet » porté par la communauté et source potentielle de changements majeurs :

« Il est possible que, de ces communautés, puissent émerger des sujets nouveaux – des agents collectifs de transformation sociale – qui construiront un sens neuf autour d'une identité-projet. Je dirai même qu'étant donné la crise structurelle de la société civile et de l'État-nation, la principale source potentielle du changement social dans la société en réseaux est peut-être là » affirme-t-il (Castells, 1999 : 88).

Si la région en tant que lieu d'identité est une partie de ce que nous sommes (ou croyons être), la région est donc peut-être aussi ce que nous faisons. Bruno Jean affirme en ce sens que le territoire ne se définit pas par sa taille, mais par ce qui s'y passe : « Le territoire est avant tout un construit d'acteurs en vue de résoudre un problème productif » (Jean, 2007 : 3).

Pour Jean-Marc Offner, l'ancrage de l'action collective ne peut être que territorial, car le territoire « est bien le lieu d'inscription des conséquences de toute action » (Offner, 2006 : 31). Selon lui, si le territoire doit vivre avec les conséquences des actes de tous ses habitants, le politique devrait s'y inscrire avec force. Pour Patrick d'Aquino, avant d'être institutionnel, puis identitaire, le territoire est d'abord politique. Il faut « revenir à cette idée simple : la politique, meilleur moyen de transcender les cultures, est la science de la

coexistence entre les hommes dans leur diversité » (d'Aquino, 2002 : 9-12). Ce serait donc à l'échelle du territoire que la citoyenneté pourrait s'exercer le plus efficacement. Toute volonté de gestion locale devrait nécessairement avoir comme préalable l'existence d'une identité politique : « l'émergence d'un véritable lieu politique, combinaison de pratiques politiques et d'un contexte local, est donc la première étape, cruciale, du processus d'appropriation territoriale, induite par un sentiment collectif d'un pouvoir possible sur « son » territoire » (d'Aquino, 2002 : 11). Ce n'est qu'après cette étape franchie qu'il sera possible de construire le territoire institutionnel et, éventuellement, identitaire.

Alexandre Moine va encore plus loin : c'est l'inclusion du politique qui amènerait la distinction entre espace géographique et territoire. Le territoire serait, avant toute définition, un système où se rencontrent l'espace géographique, les acteurs et les représentations de ce qu'est et de ce que sera l'espace géographique (Moine, 2006 : 117-120). En proposant une approche globale du territoire, Moine veut en faciliter la compréhension : c'est au niveau des territoires, « la matrice originelle », que se trouveraient les solutions au développement.

Lieu d'identité, construction sociale, lieu de projet collectif, le territoire est donc fondamentalement politique. La région de l'Outaouais n'échapperait pas à cette logique car elle aussi est, en tant qu'espace social, politique et identitaire, le produit de son histoire. Notre objectif étant de comprendre l'évolution récente de la région, on ne saurait éviter un retour un peu plus loin dans le temps pour cerner les fondements historiques de sa situation actuelle, en particulier de sa relation avec Ottawa.

CHAPITRE 2 :

L'OUTAOUAIS : UNE HISTOIRE COMPLEXE

Les études sur l'Outaouais sont rares. La science régionale au Québec s'est développée il y a une vingtaine d'années à partir de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), à une époque où la recherche sur l'Outaouais à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) – qui s'appelait alors l'Université du Québec à Hull (UQAH) - n'existait qu'à l'état embryonnaire. Par ailleurs, les travaux réalisés sur la région répondaient à des besoins sectoriels plutôt qu'à un désir de la connaître dans son ensemble. Heureusement, cette réalité commence à changer, essentiellement grâce au développement de l'UQO, en particulier depuis 2001 (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 20). Quant à l'histoire de l'Outaouais, il aura fallu attendre les années 1990 pour que soit réalisée une première grande étude, la seule à ce jour.

2.1 Histoire de l'Outaouais, histoire de dépendance?

Parrainée par l'Institut québécois de recherche sur la culture, l'*Histoire de l'Outaouais*, un ouvrage collectif publié sous la direction de Chad Gaffield en 1994, traite de la région et des relations entre les deux rives de la rivière des Outaouais. Notre propre recherche, qui porte sur l'évolution de la région depuis 1992, s'inscrit donc directement

dans sa foulée. Précisons immédiatement que l'Outaouais en tant que région géographique fait référence à la région administrative 07 telle que définie par le gouvernement du Québec, c'est-à-dire la rive nord de la rivière des Outaouais et son arrière-pays québécois.

L'Histoire de l'Outaouais avance que les liens tissés avec sa voisine ontarienne définissent puissamment cette région qui serait « entre deux mondes » un peu malgré elle, mais qui, dès le départ, aurait été relativement différente de l'autre rive. On constate ce phénomène dès la naissance de l'Outaouais industriel : « au début du 19^e siècle, les deux rives de la rivière des Outaouais sont économiquement reliées en dépit de la place qu'occupe la rivière dans la division économique du Haut et du Bas-Canada » (Gaffield et al., 1994 : 133). Ainsi, Philémon Wright n'aurait pas eu à affronter la concurrence de la rive opposée, mais celle de Montréal et Québec (Gaffield et al., 1994 : 155). Toutefois, la situation change rapidement et dès la fin du 19^e siècle, « les rivalités entre les municipalités de la région semblent désormais insignifiantes en comparaison de celles avec leurs concurrentes de la rive opposée » (Gaffield et al., 1994 : 249). De plus, les différences entre Hull et Ottawa seraient nettes dès 1900 : les structures industrielles des deux villes diffèrent déjà beaucoup, Hull ayant « de plus en plus (...) un aspect de ville ouvrière par rapport à sa voisine qui prend des allures de ville administrative » (Gaffield et al., 1994 : 286). De 1841 à 1867, sous la juridiction de la province du Canada-Uni, la rivière des Outaouais ne serait plus une frontière politique : « Pour les autorités gouvernementales, l'unité de la vallée de l'Outaouais est évidente; après avoir créé le comté d'Ottawa sur la rive nord, elles donnent le même nom à Bytown en 1854 » (Gaffield et al., 1994 : 118). Au tournant du siècle,

« tous les facteurs étaient favorables à la constitution à Hull d'une capitale régionale... n'eut été la proximité d'Ottawa » (Gaffield et al., 1994 : 353). En effet, avant 1900, la ville reste très dépendante d'Ottawa pour ses infrastructures de services d'éducation, de santé et de bien-être.

Néanmoins, l'institutionnalisation des services en éducation et en santé et l'orientation économique vont de plus en plus, en dissociant Hull d'Ottawa, accentuer la position dynamique de Hull à l'intérieur de la région et conséquemment favoriser l'émergence d'une identité distincte. Vue sous cet angle, l'histoire de la région et de sa « capitale » apparaît comme une lente conquête de l'autosuffisance institutionnelle (Gaffield et al., 1994 : 354).

Les deux rives auraient donc fait partie d'un même ensemble, bien qu'elles fussent déjà concurrentes à certains égards. Choisi parmi d'autres, l'exemple des institutions religieuses est révélateur. De 1847 à 1963, l'Outaouais était inclus dans le diocèse d'Ottawa.

[...] Avec le temps, de plus en plus de communautés posséderont leur propre église et les gens auront, par le fait même, de moins en moins besoin de se rendre sur l'autre rive pour des raisons d'ordre religieux. Toutefois, la création du diocèse d'Ottawa, en annexant la rive sud de la vallée qui appartenait jusque-là au diocèse de Kingston, amènera un nouvel élément d'intégration. Le développement des institutions religieuses diminuera donc, dans un sens, mais augmentera aussi, dans un autre sens, les liens entre les deux rives : beaucoup plus de communautés possèdent leur église, mais le nouveau diocèse définit désormais la vallée de l'Outaouais comme une seule entité administrative (Gaffield et al., 1994 : 232).

La réalité vécue semble néanmoins avoir été quelque peu en porte-à-faux avec ce découpage administratif, l'appartenance des fidèles ayant porté davantage vers la paroisse

que vers le diocèse (Gaffield et al., 1994 : 357). Peut-on vraiment parler d'intégration régionale dans pareilles conditions? Doit-on donner autant d'importance à la relation administrative (un même siège social) qu'à la réalité quotidienne vécue à l'échelle de la paroisse ?

La situation dans le monde de l'éducation est probablement plus tranchée, ce domaine relevant des juridictions provinciales. La mise en place des premières institutions d'enseignement ne se fait donc pas de la même façon ni au même rythme sur les deux rives de la rivière : « Les autorités scolaires de l'Outaouais comparent souvent les écoles de leur région avec celles de l'autre côté de la rivière et cette comparaison témoigne particulièrement de leur pauvre situation financière » (Gaffield et al., 1994 : 243). Ce phénomène, qui a encore des échos aujourd'hui puisque certains enseignants de l'Outaouais vont travailler dans l'est de l'Ontario où les salaires sont plus élevés, émerge et s'accroît au cours du 19^e siècle (Gaffield et al., 1994 : 245). Il est intéressant de noter qu'en 1945, toutes les institutions classiques de l'Outaouais (les collèges Saint-Alexandre, Marie-Médiatrice et Marguerite d'Youville) préfèrent s'affilier à l'Université Laval plutôt qu'à la toute proche Université d'Ottawa (Gaffield et al., 1994 : 651). Cette dernière exerce néanmoins un attrait important sur la population de l'Outaouais, si bien que celle-ci sera privée de sa propre université jusqu'aux années 1980.

Ce développement inégal ne laisse pas tous les habitants de la rive québécoise indifférents. En 1928, Aimé Guertin, le député de Hull à l'Assemblée législative, dénonçait

les privilèges accordés par la province aux « développeurs étrangers ». « Étrangers » voulant dire ontariens en particulier. Il dénonçait « le pillage des ressources naturelles par des étrangers peu intéressés à en faire profiter la région, la vente à rabais de l'hydro-électricité à l'Ontario qui, elle, a nationalisé son électricité dès 1906 » et le fait que « les citoyens d'Aylmer, qui s'approvisionnent de (sic) la CIP, doivent payer leur électricité cinq fois plus cher que les citoyens ontariens alimentés à la même source » (Gaffield et al., 1994 : 281). Guertin déplorait également le retard en matière d'électrification rurale en Outaouais et l'exploitation d'une grande part de l'abondante production hydro-électrique de la région vers l'Ontario. En 1951 encore, seul le tiers des fermes outaouaises sont électrifiées alors que les deux tiers le sont dans le Québec entier (Gaffield et al., 1994 : 322).

En dépit des prises de position vigoureuses comme celles de Guertin, endossées par la Chambre de commerce de Hull, pour ne citer que celles-ci, les auteurs de *l'Histoire de l'Outaouais* estiment que « dans l'Outaouais frontalier à l'époque du règlement 17 en Ontario, le nationalisme [canadien-français] davantage que le régionalisme colore la vie intellectuelle de l'élite instruite » (Gaffield et al., 1994 : 436). Il faudra attendre les décennies 1960-1970 pour que s'affirme « soudainement » la nécessité pour les deux populations de se différencier l'une de l'autre sous l'effet de la montée de l'indépendantisme québécois et de l'éclatement du concept de Canada français.

À cette époque, plusieurs mouvements d'affirmation régionale apparaissent. Par exemple, en 1972, la controverse sur l'annulation de l'émission locale de Radio-Canada *Sur le vif* met en évidence la dépendance de l'Outaouais vis-à-vis de l'extérieur en matière d'information. C'est également l'époque de la mobilisation contre les expropriations imposées par le gouvernement fédéral dans les quartiers populaires de Hull et celle de la première mobilisation appelée « l'Outaouais à l'urgence » qui dénonce les inégalités en matière de santé entre les deux rives. Ces événements viennent accélérer le mouvement de recherche d'autonomie régionale, principalement dans les domaines de la santé et des services sociaux ainsi que dans le monde culturel.

La perception par les autorités québécoises que les infrastructures ontariennes dans le domaine de la santé répondaient adéquatement aux besoins de la population de l'Outaouais a longtemps dominé et a retardé considérablement l'établissement d'institutions de santé et de services sociaux du côté québécois (Gaffield et al., 1994 : 395). La gestion de la santé et de l'éducation, qui au Québec a relevé principalement du clergé jusqu'à la Révolution tranquille, laisse ainsi croire à une unité transfrontalière tout en encourageant le retard de l'Outaouais en dépit de protestations, dont celles d'Aimé Guertin qui parlait de l'Outaouais comme d'une région « trahie jusque par certains de ses dirigeants » et qui devait dorénavant obtenir sa juste part (Gaffield et al., 1994 : 405).

Si les structures religieuses diocésaines continuent de souder les deux rives de l'Outaouais l'une à l'autre, la montée des besoins sociaux liés à la croissance démographique et l'implication accrue des gouvernements provinciaux dans ce domaine contribuent à les dissocier graduellement. Au plan institutionnel, la région

continue à être liée à l'autre rive, surtout dans le secteur de l'éducation supérieure. Mais dans les revendications de plus en plus concertées de la population locale et de ses notables pour obtenir des services chez eux, on voit poindre un certain agacement face à une dépendance institutionnelle qui pénalise surtout la population démunie, la plus susceptible d'en payer les frais. Ce sentiment de frustration est probablement partagé aussi par les régions situées aux marges de l'Outaouais, pour lesquelles Hull ne deviendra que peu à peu un centre régional ou la « capitale » (Gaffield et al., 1994 : 396).

Au cours des années 1970, le gouvernement québécois fera d'ailleurs de l'Outaouais une région-pilote pour l'implantation des centres locaux de services communautaires (CLSC) et elle sera la première à voir son territoire entièrement desservi par ces nouvelles institutions, notamment parce que le rattrapage à faire en Outaouais est devenu considérable et intolérable. Il fera plusieurs investissements majeurs pour « rapatrier » les patients québécois obligés de se faire soigner en Ontario.

En matière de culture, la quête d'autonomie régionale ressemble à celle décrite plus haut pour la santé et les services sociaux, mais avec des différences notables. Tout d'abord, la dépendance n'est pas uniquement envers Ottawa, mais aussi envers Montréal, une ville avec qui l'élite petite-bourgeoise régionale a des liens d'affaires et où ses membres ont souvent étudié. De plus, la vie culturelle s'organise surtout autour des institutions scolaires et paroissiales, ce qui réduit encore l'influence d'Ottawa. Toutefois, pour l'instruction supérieure et pour certains services comme les bibliothèques, Ottawa reste la référence : en 1940, il n'y a toujours pas de bibliothèque publique du côté québécois de la rivière (Gaffield et al., 1994 : 415).

En matière de vie sociale, les deux rives semblent radicalement différentes. Si l'Outaouais attire les Ontariens en raison des avantages certains offerts par sa géographie pour les activités de plein air, il représente également un lieu privilégié quant à la vie nocturne, ce qui vaut à la ville de Hull le surnom peu flatteur mais combien évocateur de « Petit Chicago ». La région est même perçue comme le « terrain de jeux des Ontariens » (Gaffield et al., 1994 : 416). Parce que le Québec a toujours adopté des mesures plus libérales, notamment en ce qui a trait à la consommation d'alcool, des jeux et de la prostitution, Hull prendra rapidement une personnalité distincte, attrayante, aux yeux des fêtards, l'Ontario ayant opté plutôt pour la prohibition, même avant les États-Unis. Ainsi, les référendums sur la prohibition donnent des résultats opposés des deux côtés de la rivière, un autre signe des limites de l'affirmation que les deux rives forment un ensemble cohérent.

Par ailleurs, la différence outaouaise s'exprime aussi de façon particulièrement intéressante dans le domaine du théâtre, une activité qui démontre « un dynamisme assez étonnant » (Gaffield et al., 1994 : 437). En effet, une tradition théâtrale orientée vers les modèles français et montréalais s'est développée en marge de l'activité du groupe anglophone. Mais la longue marche vers l'autonomie en matière de culture n'en sera pas moins laborieuse car la région de l'Outaouais sera longtemps privée de grande salles de spectacle, de festivals d'importance, de salles d'exposition, de médias régionaux et de véritables outils de promotion du patrimoine. Cela était d'autant plus inquiétant que la langue anglaise exerçait une forte attraction, notamment par l'entremise des médias : au

milieu des années 1970, le lectorat des quotidiens de langue anglaise excédait en pourcentage le poids démographique des anglophones de l'Outaouais (28 % contre 19 %), tandis que les stations de radio anglaise d'Ottawa venaient y puiser jusqu'à 34 % de leur auditoire (Gaffield et al., 1994 : 711).

À partir des années 1960, les revendications régionales s'intensifient et des institutions sont fondées : la Bibliothèque centrale de prêts de l'Outaouais en 1965, le Conservatoire de musique en 1967, la première coopérative de télévision au Québec (CFVO) en 1974, un bureau régional de Radio-Québec en 1976, le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) en 1978, le Salon du livre en 1979, et plusieurs autres. Lors du Colloque sur l'identité de l'Outaouais tenu en 1981, la géographe Carmen Hodgson affirmait que :

[...] depuis la fondation de la CCN et le dépôt du rapport Dorion, la frontière a vraiment commencé à s'imprimer dans la conscience collective des gens de l'Outaouais. Bien sûr, tant que la capitale fédérale continuera à offrir des services de qualité supérieure, les Québécois de l'Outaouais continueront d'en profiter. Mais en ce qui a trait aux artistes, aux regroupements d'artistes, aux structures d'encadrement, l'espèce de trait d'union soudant culturellement l'Outaouais québécois à la rive ontarienne semble être chose du passé (Hodgson citée Gaffield et al., 1994 : 731).

Ce début d'éveil régional s'inscrit d'ailleurs dans le mouvement plus global d'affirmation québécoise dont les points forts demeurent la Révolution tranquille, l'élection d'un gouvernement péquiste, le référendum sur la souveraineté, etc. Malgré sa proximité d'Ottawa, l'Outaouais participe à l'effervescence du Québec.

L'Histoire de l'Outaouais souligne un autre jalon important, celui-ci sur le plan de l'utilisation de l'espace urbain: il s'agit de la publication en 1949 du Projet d'aménagement de la capitale nationale, mieux connu sous le nom de rapport Gréber. Ce rapport aurait marqué un moment central de la vie de l'Outaouais, en particulier dans sa relation avec sa voisine ontarienne. Tout en valorisant l'intégration des deux rives dans un tout cohérent, le rapport Gréber démontre la différence fondamentale entre les deux secteurs : « Deux villes principales, Ottawa en Ontario et Hull au Québec : population mixte, législation, système d'éducation différents, deux entités provinciales dont il importe de respecter le mode d'administration, les coutumes, le langage et les aspirations » (Gaffield et al., 1994 : 469). De plus, bien qu'il propose un projet d'aménagement global, le rapport Gréber détermine clairement la ségrégation spatiale de la région : la rive ontarienne est le moteur économique et accueille les emplois fédéraux, tandis que la rive québécoise est définie par ses lieux de villégiatures et ses espaces verts.

C'est surtout sous l'impulsion donnée par les principes établis par le rapport Gréber qu'il y eut, dans les années 1960, une importante intensification de l'investissement fédéral dans la région, au départ essentiellement présent à Ottawa. Par la suite, en réaction à l'émergence du mouvement nationaliste québécois, le gouvernement fédéral a voulu « réparer les injustices qui ont nourri les protestations du gouvernement et du peuple québécois » : il a aussi voulu, par une plus grande intégration physique de la rive québécoise, « rendre plus difficile la séparation du Québec » (Gaffield et al., 1994 : 471). Il

voyait également la nécessité de réduire les déséquilibres sociaux et économiques entre les deux rives, déséquilibres qui donnaient des arguments puissants aux forces nationalistes. L'objectif était clair : « la lutte entre les intérêts locaux et ceux du pays tout entier, dans l'aménagement de la capitale, est ainsi résolue en faveur de la vision pancanadienne » (Gaffield et al., 1994 : 475). La prise de conscience des injustices qui touchaient les francophones, parmi lesquels nombre de fonctionnaires fédéraux de l'Outaouais étaient des témoins privilégiés, ne sont évidemment pas étrangères à ce que l'Outaouais soit un des lieux de naissance du mouvement nationaliste québécois : l'une des premières figures du mouvement indépendantiste fut Marcel Chaput, un fonctionnaire fédéral actif à Hull (Chaput, 2007) ; le Rassemblement pour l'indépendance nationale y avait une cellule dès sa fondation ; le Parti Québécois arriva deuxième dans la circonscription de Hull en 1970 puis l'emporta en 1976 ainsi que dans celle de Papineau, sa voisine.

Le projet du gouvernement fédéral d'unir les deux rives dans un ensemble cohérent ayant une force identitaire canadienne n'allait pas de soi. En 1956, dans les discussions sur la pertinence de créer un district fédéral, la Chambre de commerce de Hull disait qu'elle était « d'avis qu'afin de conserver à chaque partie son identité ethnique, il est préférable de lui conserver son identité politique » (Gaffield et al., 1994 : 489). En 1959, la jeune Chambre de commerce tenait le même discours : « Si Hull est condamnée à vivre dans le voisinage d'Ottawa, elle n'a pas le droit d'accepter sans réagir la peu glorieuse carrière de vivre dans son ombre, anémique » (Gaffield et al., 1994 : 490). La prise de position de la jeune Chambre de commerce exprimait clairement la position des élites locales de

l'époque. Pour se développer, la région avait besoin de l'aide des gouvernements fédéraux et québécois, sans pour autant être intégrée dans une région de la capitale fédérale qui soit homogène.

Le rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec (Commission Dorion) sera la réponse de l'État québécois à l'offensive fédérale en Outaouais. En 1967, la Commission Dorion voit son mandat modifié pour inclure la question de la capitale fédérale. Selon elle, l'intégration de Hull dans la capitale fédérale se faisait d'une manière favorisant davantage les intérêts d'Ottawa : le gouvernement fédéral aurait « agi dans le sens de la désindustrialisation de Hull au profit d'Ottawa. Dans une mesure différente, il en est de même quant au réseau de communication routière et ferroviaire » (Gaffield et al., 1994 : 477). Selon la Commission Dorion, la solution serait dans des aménagements faits en fonction des besoins et des priorités de l'Outaouais même, et non de la région de la capitale fédérale. Ses recommandations mèneront rapidement à la création de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO) et à celle de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) dont le but de faire contrepoids à la Commission de la capitale nationale (CCN) et de promouvoir l'autonomie de l'Outaouais, notamment sur le plan commercial (Gaffield et al., 1994 : 481).

L'Histoire de l'Outaouais pose un regard assez dur sur la vie politique régionale : l'absence de voix politique forte se portant à la défense de l'Outaouais semble être une constante de son histoire, facteur ayant certainement contribué à la dépendance régionale.

Tant au fédéral qu'au provincial, l'Outaouais n'aura pas connu de grandes figures politiques durant les cinquante dernières années. La plupart des députés sont surtout préoccupés de problèmes locaux et il est difficile, comme nous l'avons dit, de déterminer si cela vient de l'absence d'une identité régionale forte ou du peu d'importance accordée à l'Outaouais dans les priorités politiques fédérales. Mais en évaluant l'histoire politique de la région, autant sur la scène fédérale que sur la scène provinciale, on s'aperçoit qu'il manque à cette dernière un solide sentiment d'appartenance régionale et, par conséquent, le sens de ses propres intérêts politiques (Gaffield et al., 1994 : 744).

Faut-il pour autant parler d'intégration comme Chad Gaffield le faisait dans un article la même année que paraissait l'*Histoire de l'Outaouais* sous sa direction? « On constate d'abord que l'étude de la seule rive québécoise de l'Outaouais n'a pas de sens historiquement. Il faut étudier ce qu'on peut appeler la vallée de l'Ottawa parce que les deux rives étaient bel et bien intégrées » (Gaffield dans Harvey, 1994 : 194). En effet, le récit de l'histoire régionale peut la faire ressembler à un long combat pour l'autonomie, combat mené entre ce que nous pourrions appeler la réalité quotidienne des Québécois de l'Outaouais et la volonté de certaines élites de faire des deux rives une seule et même région. Il serait d'ailleurs intéressant de voir si l'absence de leaders politiques forts dans la deuxième moitié du 20^e siècle ne viendrait pas de la fracture qu'on constate entre certaines élites, notamment religieuses, qui parlent de complémentarité entre les deux rives, et la population qui souhaite avoir des services dans sa propre région, fracture qui bloquerait l'émergence d'une volonté politique régionale forte. On sait que ces élites ont monopolisé le discours, mais ont-elles vraiment exprimé l'opinion générale?

Au début du 20^e siècle, la bataille contre le Règlement 17 en Ontario mobilisait toute l'Amérique du Nord française et constituait une brisure importante entre le Québec et le reste du Canada. La région, au cœur de la crise, n'a certainement pas échappé à cette remise en question, pas plus qu'elle n'a échappé au retard économique que les francophones ont pris partout au Canada, région de l'Outaouais comprise. À la même époque, Hull se différenciait d'Ottawa par son statut de ville essentiellement ouvrière alors que sa voisine était déjà de plus en plus administrative. Lors des débats sur la prohibition et sur le vote des femmes, les deux rives étaient dans deux camps opposés, la pauvreté et la criminalité étaient omniprésentes à Hull, tandis que les institutions scolaires et de santé étaient rares sur la rive nord. De plus, Hull était déjà très majoritairement française alors que les Franco-Ontariens avaient toujours été minoritaires et se doutaient bien qu'ils le demeureraient. Finalement, toute l'histoire de la région est parsemée de crises dans les relations ethniques et religieuses (Lapointe, 1998), crises qui n'auront pas les mêmes dénouements dans l'Outaouais majoritairement francophone que sur la rive opposée.

Les habitants de l'Outaouais pouvaient-ils s'identifier uniquement à la nation canadienne-française sans voir une certaine conscience d'appartenir à une région et à une province ayant une réalité bien différente de celle de leurs frères et sœurs de l'Ontario? Il nous apparaît évident que l'affirmation et la différenciation régionales ne datent pas des années 1970, mais émergent petit à petit depuis plus longtemps. Nous croyons que le discours d'affirmation régionale de Guertin, de la Chambre de commerce ou de la SAO est plus représentatif que l'*Histoire de l'Outaouais* le laisse entendre. On trouvera un autre

indice de l'appartenance de l'Outaouais au Québec dans le fait que cette région a vécu les mêmes bouleversements que le reste du Québec. Cela voudrait dire, d'une part, que l'union entre les francophones des deux rives n'était pas plus grande ici qu'elle ne l'était entre le Québec et le Canada français et, d'autre part, que la rivière était déjà considérée comme une frontière entre la majorité francophone du Québec et la majorité anglophone du Canada. Qu'en est-il de la situation et de l'état des connaissances depuis la parution de *l'Histoire de l'Outaouais* en 1994? À ce sujet les principales recherches se partagent entre deux pôles : l'intégration et l'émancipation.

2.2 L'Outaouais, en voie d'émancipation ou d'intégration?

Parmi les tenants de la thèse de l'intégration des deux rives, Gilles Paquet a publié plusieurs textes, dont *The river runs through it : The case for collaborative governance in the National Capital Region* (Paquet et Wilson, 2004) et *Ottawa/Gatineau, cité-région transfrontalière : gouvernance baroque et bricolage* (Paquet, 2006). Ce deuxième texte a fait suite à un colloque organisé par l'UQO et dont le thème était *L'Outaouais, au carrefour des modèles de développement*. Selon lui, les cités-régions sont « la source de la richesse des nations et donc les incontournables unités de base » (Paquet, 2006 : 28). Paquet fonde l'importance des cités-régions sur le paradoxe de Naisbitt : plus l'économie mondiale grandit, plus les petits intervenants sont puissants. Il ajoute que dans tous les secteurs, la tendance est à la décentralisation des décisions. Cette nouvelle réalité mène

nécessairement à des systèmes complexes et à une gouverne toute aussi complexe ou « baroque », le terme qu'il favorise.

Pour s'adapter à la nouvelle donne mondiale, Paquet affirme que l'Ontario et le Québec ont choisi la même voie en réclamant du gouvernement fédéral plus de pouvoirs pour elles-mêmes tout en déplaçant des responsabilités vers les municipalités. L'Ontario aurait toutefois poussé le modèle plus loin en donnant plus de pouvoirs aux villes, ce que le Québec tarderait à faire. Dans sa démarche, l'Ontario aurait également fait exploser « le mythe des valeurs communes », c'est-à-dire que les cités-régions ontariennes « au lieu de fantasmer sur des valeurs communes, s'intéressent à certaines dimensions-clés du processus de croissance et de développement » (Paquet, 2006 : 34). Sa prise de position est claire : les impératifs économiques sont les seuls qui motivent, justifient et rendent nécessaire la construction de villes-régions, notamment dans ce qu'il appelle la région d'Ottawa-Gatineau.

Selon Paquet, la tendance à vouloir un État national fort et le recours plus fréquent à l'argument des valeurs communes auraient retardé au Québec le transfert de pouvoir réel vers les villes. De plus, comme frein à l'expansion du pouvoir des villes, il cite l'insistance du Québec à vouloir consolider des régions administratives qui seraient « des construits de technocrates » sans vocation économique, ni véritables valeurs communes (Paquet, 2006 : 36). La voie citoyenne, l'occupation du territoire ou encore la vision régionale, des idées

fortes au Québec, ne seraient que des « impératifs sociaux fumeux » qui retardent le progrès et ne font pas le poids devant des lois économiques élémentaires.

Ottawa-Gatineau se trouverait donc au centre de ces « logiques désynchronisées » de l'Ontario et du Québec, ce qui nuirait considérablement à tout rapprochement : trois « blocages » et un « trou noir » feraient obstacles à la création d'une véritable cité-région dotée d'une gouvernance transfrontalière. Le premier blocage serait symbolique : les deux rives de la rivière des Outaouais ne se percevraient pas vraiment comme une portion d'un même ensemble. Le deuxième viendrait de l'asymétrie économique et démographique entre les deux villes, l'une étant beaucoup plus développée que l'autre, et le troisième blocage serait l'absence de forum commun où débattre ces enjeux. Les administrations municipales et provinciales, surtout au Québec, seraient les trous noirs auxquels fait référence Paquet. L'attitude des administrations publiques serait « de maximiser les avantages pour l'une ou l'autre bourgade sans aucun intérêt pour le bien public commun » (Paquet, 2006 : 40). Il existerait aussi un clivage profond entre les aspirations administratives des fonctionnaires et celles des habitants des deux villes qui eux, en se fréquentant tous les jours, feraient la preuve qu'ils appartiennent à une seule et même région dans une forme d'intégration harmonieuse.

À l'opposé de la perspective de Gilles Paquet, Louis Favreau affirme que le renouvellement du modèle québécois de développement local et régional survenu dans la décennie 1996-2006 place Ottawa et Gatineau dans deux dynamiques distinctes et fait

maintenant de l'Outaouais une région « à part entière du Québec » (Favreau, 2006). Cette décennie aura vu, de la part de l'État québécois, une reconnaissance de « l'espace local comme cadre de vie et de celui de l'espace régional comme cadre de référence et d'appartenance » (Favreau, 2006 : 68). Alors que l'Ontario privilégie une approche où l'État crée des programmes précis ciblant les populations à risque, le Québec favorise des politiques publiques transversales, par exemple en emploi et en développement local et régional. De nouvelles filières de développement local et régional naissent et une nouvelle génération d'organisations locales, en économie sociale notamment, participent au renouvellement du modèle québécois de développement, et ce, « en démarcation forte avec l'Ontario et les États-Unis » (Favreau, 2006 : 78). Québec permet notamment la création des Carrefours jeunesse emploi (CJE), des Centres locaux de développement (CLD), de FONDACTION, des Coopératives de développement économique communautaire (CDEC) et des Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE), toutes des institutions ancrées dans le réseau québécois.

Le principal fil conducteur des deux dernières décennies est donc que de nouvelles filières de développement local et régional se sont constituées. (...) Cette notion de filière met en relief l'insertion de ces pratiques dans une cohabitation institutionnelle avec les services publics. On comprendra dès lors que l'Outaouais ne se soit plus tourné vers Ottawa pour se développer, mais vers l'autre capitale nationale en complicité avec les autres régions du Québec (Favreau, 2006 : 78).

Le mandat et le territoire de ces nouvelles institutions sont donc arrimés à la fois à l'État québécois et au territoire de l'Outaouais, ce qui place plus clairement que jamais l'Outaouais dans le modèle de développement local et régional mis sur pied par Québec.

Martin Robitaille (2006) est moins catégorique : selon lui, l'Outaouais serait une région frontalière ambiguë qui s'alimente d'attractivité et de dépendance économique. La situation frontalière de l'Outaouais serait avantageuse sur le plan économique, mais désavantageuse car limitant sa capacité à contrôler son propre développement. Selon lui, deux modèles de développement s'affrontent en Outaouais: le modèle québécois, dit « d'État-région », et le modèle ontarien de « Cité-région ». Le modèle québécois se démarque par sa capacité de soutenir les régions du Québec tout en favorisant leurs liens avec les grands centres. Ce modèle se caractérise par la grande place accordée à la société civile, caractéristique qui lui permet aussi de se distinguer du modèle ontarien. L'Outaouais vivrait donc un paradoxe frontalier, car elle est une des régions les plus attractives du Québec, mais, dans une large mesure, grâce à Ottawa. La libre circulation des biens, des services et des personnes entre les deux capitales régionales serait donc à la fois un avantage et un vecteur de dépendance. Par exemple, en matière d'emploi, Robitaille affirme qu'il est inexact de parler d'interdépendance alors qu'il s'agit plutôt d'une « forte dépendance », et ce, même si depuis plus de 15 ans la région a fait des pas importants pour s'émanciper d'Ottawa (Robitaille, 2006 : 85). La clé du développement économique se trouverait donc dans la diversification économique, essentielle à la réduction de la dépendance aux emplois générés par l'appareil fédéral.

Une des plus récentes analyses, et peut-être la plus complète à ce jour, fait de l'Outaouais « une région qui gagne et qui perd », d'où le titre de l'ouvrage publié sous la

direction de Chantal Doucet, Louis Favreau et Martin Robitaille en 2007. Les contributeurs à cet ouvrage se sont donné comme objectif de dépasser les recherches sectorielles qu'on a faites de l'Outaouais pour tenter de présenter un portrait d'ensemble des défis auxquels la région est confrontée. C'est le premier document du genre et il s'éloigne considérablement de l'image traditionnelle d'une région dépendante d'Ottawa : « [...] l'Outaouais, dans la reconfiguration de ses élites, est devenue une région à part entière du Québec. On ne pouvait en dire autant auparavant puisque, pendant longtemps, les élites locales avaient épousé la thèse d'être partie prenante de la capitale nationale canadienne » (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 19).

Dans une région « marquée depuis des siècles par la dépendance (envers Ottawa) » (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 41), il s'agirait d'un revirement fondamental illustré par de nombreux indicateurs, entre autres l'évolution du solde migratoire et du navetage entre Ottawa et Gatineau, de l'évolution démographique, de la création d'instances de gouverne régionales et de la force du discours sur la décentralisation. Cette affirmation régionale des élites viendrait d'une prise de conscience des effets pervers de la présence du gouvernement fédéral. Si cette présence explique la croissance économique et démographique de Gatineau, elle est aussi responsable de ses contre-performances, notamment suite à des compressions des effectifs fédéraux (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007, 47 et 115). Même si l'Outaouais est devenue une région à part entière, cela ne signifie pas pour autant qu'elle veuille briser les liens avec Ottawa. Doucet, Favreau et Robitaille souhaitent que l'Outaouais développe des espaces d'autonomie pour « passer

d'une simple identité-résistance à une identité-projet » (2007 : 299), mais cette réalité «indique toutefois que la région veut transformer ses rapports avec sa voisine du sud afin de remplacer le lien de dépendance qui existe actuellement par un lien de réciprocité » (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 246). Notre recherche contribuera à faire le point sur le développement (ou non) de cette « identité-projet » depuis une vingtaine d'années.

CHAPITRE 3 :

L'OUTAOUAIS EN DÉVELOPPEMENT DEPUIS 1992

La question à laquelle nous tenterons de répondre est donc double : le territoire de l'Outaouais se transforme-t-il? Comment évoluent son espace social et son espace politique? Dans le sens de la dépendance, de l'autonomie ou de la stagnation? Sans négliger les années antérieures, notre recherche se consacrera principalement sur la période qui s'ouvre en 1992. Tel que nous l'avons expliqué précédemment, le rapport du Comité Outaouais (rapport Beaudry), publié cette année-là, constituait un moment charnière de l'évolution notre région. Il affirmait notamment que celle-ci devait réduire considérablement sa dépendance à l'endroit de la fonction publique fédérale, réduire les fuites commerciales vers Ottawa et diversifier son économie. Il s'agit d'une affirmation très clairement exprimée : si l'Outaouais entendait aspirer au statut de véritable espace régional distinct, il lui fallait atteindre un certain degré d'autonomie.

Afin de mesurer comment évoluent l'espace social (le vécu) et l'espace politique (le discours) de l'Outaouais par rapport à sa voisine ontarienne depuis 1992, nous avons retenu les domaines suivants : l'économie, la santé, l'éducation ainsi que la culture et les médias. Pour chacun d'eux, nous nous livrons à une analyse essentiellement documentaire, dans un premier temps en décrivant l'évolution de la relation Outaouais-Ottawa et, ensuite, en tenant d'expliquer les mécanismes et les facteurs de transformation. Nous avons fait appel à des documents fondamentaux comme les planifications stratégiques, les bilans et les

rapports annuels d'organismes régionaux : ceux de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et de ses prédécesseurs, du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO). Nous utilisons ces documents pour ce qu'ils sont : des énoncés ouverts qui rendent compte du discours sur la place de l'Outaouais et des orientations régionales proposées publiquement par diverses instances. Du même coup, nous avons également utilisé des portraits régionaux publiés par des organismes publics comme Emploi-Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada ou encore des organismes régionaux comme la Table Éducation Outaouais (TÉO), l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (ASSSO) et Conférence administrative régionale. Outre les grandes études comme *l'Histoire de l'Outaouais*, les chercheurs ont aussi produit de nombreux documents pertinents du point de vue des indicateurs qualitatifs et quantitatifs (Chiasson, 2005; Doucet, 2005; Favreau, Robitaille et Tremblay, 2002; Doucet, Favreau et Robitaille, 2007) dans lesquels nous puisons. Enfin, des banques de données comme celle de l'entreprise Bureau of Broadcasting Measurement et les journaux régionaux viennent étoffer notre corpus documentaire. L'analyse du discours et l'utilisation de données constituent ainsi l'essentiel de notre démarche de recherche.

En nous inspirant notamment de la thèse de Bruno Jean (1996) qui avance que le développement territorial fait référence à un espace géographique qui n'est pas donné, mais construit par l'histoire, par une culture et par des réseaux sociaux qui en dessinent les frontières, nous soutenons l'hypothèse que l'évolution récente de l'Outaouais reflète le

passage d'une relation de dépendance presque généralisée à une relation plus strictement fonctionnelle. En prenant pour cadres les domaines de l'éducation, de l'économie, de la santé, de la culture et des médias, la recherche qui suit vise ainsi à démontrer que l'Outaouais est aujourd'hui un territoire plus distinct que jamais d'Ottawa.

3.1 L'éducation

L'éducation est un secteur névralgique pour le développement d'une région : croissance économique, rétention des jeunes, innovation, formation de la main-d'œuvre, entre autres, en dépendent. Dans le domaine de l'éducation, le retard est certainement ce qui caractérise le développement de l'Outaouais par rapport aux autres régions du Québec et par rapport à l'autre rive de la grande rivière. Nous ferons un retour sur l'historique de ce retard pour ensuite faire le point sur la situation actuelle et, enfin, voir comment depuis quinze ans autant le discours régional sur l'éducation que les outils de gouverne ont changé considérablement.

3.1.1 Le retard historique de l'Outaouais

Dès la mise en place du système scolaire, les écoles primaires de l'Outaouais ont eu de la difficulté à soutenir la comparaison avec leurs voisines de l'Ontario en raison, surtout, de leur pauvre situation financière. La différence est telle que certaines enseignantes de l'Outaouais iront vite travailler dans l'est de l'Ontario où les salaires étaient plus élevés,

une situation qui s'accroît au cours du 19^e siècle, mais qui tend à se stabiliser dans le premier quart du 20^e (Gaffield et al., 1994 : 245).

Au-delà de l'école élémentaire, l'écart n'est pas moins grand. Dès le milieu du 19^e siècle, les Oblats fondent à Ottawa une école (1848), un collège (1861), puis une université (1866) où l'enseignement se fait en anglais et en français. Ces institutions auront un impact certain sur le sous-développement d'institutions comparables en Outaouais. En effet, il faut attendre 1912 pour que le premier collège classique, le Collège Saint-Alexandre, soit fondé en Outaouais par les Pères du Saint-Esprit. Ailleurs au Québec, la majorité des collèges avaient été fondés au milieu ou à la fin du 19^e siècle (Robitaille et Régimbald, 2008 : 12). En Outaouais, un collège pour filles (le Collège classique Marguerite-d'Youville – ancêtre du Collège Saint-Joseph) ne le sera qu'en 1945 et un second collège pour garçon en 1948 (Collège Marie-Médiatrice). Cependant, et de manière assez surprenante, tous les collèges classiques de l'Outaouais préfèrent s'affilier à l'Université Laval plutôt qu'à la toute proche Université d'Ottawa, ce qui vient renforcer le lien avec le reste du Québec (Gaffield et al., 1994 : 651).

Dans la foulée de la Révolution tranquille qui s'amorce au Québec du début des années 1960, l'Outaouais n'échappe pas au mouvement de modernisation du monde de l'éducation, en particulier au niveau secondaire avec la création des écoles polyvalentes et des collèges d'enseignement général et professionnel (Cégep). Fondé en 1967, notamment du regroupement de l'Institut de technologie de Hull, du Collège Marguerite-D'Youville

(filles), du Collège Marie-Médiatrice (garçons), de l'École normale de Hull, de l'Institut familial de Hull et de l'École des infirmières de l'Hôpital Sacré-Cœur de Hull, le Cégep de Hull (devenu plus tard le Cégep de l'Outaouais) sera l'un des douze premiers cégeps à voir le jour au Québec et à offrir un enseignement supérieur de formation pré-universitaire et technique. Mais, après ce départ sur les chapeaux de roue, le mouvement ralentit soudainement : entre 1973 et 1983, aucun nouveau programme n'est créé au Cégep de l'Outaouais (Robitaille et Régimbald, 2008 : 572). En 2000, on n'y offrait encore presque deux fois moins de diplômes collégiaux que des régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie (TÉO, 2000 : 31). En 2010, l'Outaouais était la seule région du Québec à ne pas avoir de Centre collégial de transfert de technologie (CCTT), le Cégep tardant à en faire la demande à Québec, presque 25 ans après la mise sur pied des CCTT, une situation d'ailleurs dénoncée lors des élections de 2008 (Duquette, 2008).

Cette lenteur à développer l'éducation supérieure en Outaouais est encore plus évidente au niveau universitaire, tant par rapport aux autres régions du Québec que par rapport à la région ontarienne voisine. Alors que se construit le réseau de l'Université du Québec à partir de 1969, l'Outaouais en est pratiquement exclu. Il faudra attendre les années 1980 pour que l'embryonnaire Centre d'études universitaires de l'ouest du Québec devienne l'Université du Québec à Hull (UQAH) après une longue association, plus ou moins heureuse, avec la région de l'Abitibi-Témiscamingue (Robitaille et Régimbald, 2008 : 571). L'UQAH deviendra l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en juillet

2002. Vus de Québec, les besoins de l'Outaouais seraient amplement comblés par sa voisine ontarienne :

[...] Si l'Outaouais réussit finalement à obtenir une constituante, c'est au prix d'une bataille épique à la fois contre le Conseil des études et le siège social de l'Université du Québec, lesquels s'entêtent à croire dans les années 1970 que la région de l'Outaouais n'est pas prête à développer ses programmes universitaires de façon autonome. Cette attitude négative – qui va perdurer – devait très tôt se révéler au grand jour lorsque, en 1971, devant la demande du ministère de l'Éducation de voir à la formation des maîtres dans l'Outaouais, Alphonse Riverin, alors président de l'UQ, considère à cette époque que les Hullois peuvent trouver en face de chez eux tous les enseignements qu'ils désirent (Comité Outaouais, 1992 : 15).

Toutefois, contrairement aux idées reçues, la résistance à la croissance de l'autonomie régionale en Outaouais ne vient pas uniquement des instances provinciales, mais trouve également une source endogène. Selon Denis Laforte, ancien vice-recteur de l'UQO, au moment de la fondation de l'UQAH « même le ministre régional de l'époque (Oswald Parent) ne voyait pas l'utilité d'une université régionale » (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 15). Par ailleurs, l'UQAH ne s'estime pas à l'époque une concurrente des institutions ontariennes : « Pourquoi aurions-nous développé un nouveau programme en éducation physique et sportive quand les étudiants n'avaient qu'à traverser la rivière pour le suivre ? » explique Jacques Plamondon, ancien recteur de 1986 à 1994, dans le journal *Le Droit* (2008 : 15). En 2007, lors du débat sur le bilinguisme à l'UQO, le groupe de réflexion et d'animation pour l'UQO française déposait un mémoire qui soulignait lui aussi que les élites locales étaient également responsables du sous-développement de l'Outaouais : « pendant longtemps, pas plus l'élite politique locale que les regroupements

provinciaux des cégeps et des universités (Conseil des universités) ne voyaient la nécessité de créer des établissements d'envergure en Outaouais » (Groupe de réflexion et d'animation pour l'UQO française, 2007 : 7). Les tenants de cette façon de voir la relation Ottawa-Outaouais considéraient les deux rives comme « complémentaires », c'est-à-dire qu'il leur apparaissait inutile de dédoubler ce qui se faisait déjà sur l'autre rive. Or, cette complémentarité à sens unique n'était en fait qu'une dépendance, un sous-développement chronique. En 1989, l'UQAH n'offrait que 20 baccalauréats (essentiellement professionnels), quatre maîtrises et un doctorat (Régimbald, 2003 : 21 et 50). À titre de comparaison, l'Université du Québec à Trois-Rivières offrait déjà en 1973 51 baccalauréats, dix maîtrises et deux doctorats (Comité Outaouais, 1992 : 15). Parmi les régions urbaines, l'Outaouais, malgré son fort potentiel de croissance, demeurait le parent pauvre du réseau universitaire québécois alors que s'amorçaient les travaux du Comité Outaouais.

En 1992, le rapport du Comité Outaouais (rapport Beaudry) dressait un portrait très sombre de la situation de l'éducation sur la rive québécoise. Le niveau global de fuite vers l'Ontario dans le secteur universitaire s'élevait à 50 % (Comité Outaouais, 1992 : 21), un mouvement que l'UQAH parvenait tout juste à ralentir en recrutant environ 2800 étudiants. À l'époque, on estime que le Cégep de l'Outaouais, sans les fuites vers l'Ontario, aurait pu passer de 17 à 38 programmes d'enseignement. Même les commissions scolaires des Draveurs et de Outaouais-Hull se plaignent au Comité Outaouais de la concurrence des institutions ontariennes et demandent plus de souplesse dans la réglementation provinciale

pour que les institutions de la région puissent plus facilement s'adapter aux changements dans le secteur économique, mais également « afin que le réseau public d'éducation en Outaouais puisse concurrencer celui des institutions ontariennes » (Comité Outaouais, 1992 : 21).

Un certain rattrapage aura lieu entre 1992 et 2008, le nombre de programmes offerts au Cégep passant de 21 à 32, le budget de 30 à 47 millions de dollars et le nombre d'étudiants de 3901 à 4643¹. À l'UQO, au trimestre d'hiver 2007, 5 500 étudiants sont inscrits dans 32 programmes menant à un grade (16 baccalauréats, 11 maîtrises et cinq doctorats) : sans elle, la majeure partie étudierait à Ottawa (Vaillancourt, 2007 : 5-6). Par ailleurs, le financement de la recherche à l'UQO a connu une croissance de plus de 300 % au cours des dix dernières années (Vaillancourt, 2007 : 4). Comment expliquer cette progression?

3.1.2 Depuis 1992 : changement de discours et mobilisation

Nous venons de voir que l'Outaouais restait une région très dépendante d'Ottawa dans le domaine de l'éducation. Toutefois, le discours régional à ce sujet parvient à changer car il se fait plus organisé et plus revendicateur au tournant des années 1990. Insatisfaits de

¹ Obtenu de Lyne Lepage, Directrice des communications et des affaires corporatives, du Cégep de l'Outaouais, le 24 mars 2009, par courriel.

l'offre de formation en région, les institutions scolaires de l'Outaouais « demandent, tant au ministère de l'Éducation qu'aux établissements, notamment à la faveur des rassemblements de 1986 (Sommet économique régional) et de 1989 (Conférence biennale de 1989), que cette offre soit bonifiée surtout dans la perspective du rapatriement des clientèles étudiantes, laquelle s'inspire, à l'époque, de la volonté formulée par les pouvoirs publics de rapatrier les clientèles dans le secteur de la santé » (Comité Outaouais, 1992 : 17).

En novembre de l'année de la publication du rapport Beaudry, devant la Commission permanente de l'Éducation à l'Assemblée nationale, Émile Demers, directeur général du Collège de l'Outaouais, porte un jugement très dur sur la situation et sur l'absence de mobilisation régionale pour y remédier :

Les conséquences de cet exode sont nombreuses et lourdes. D'ailleurs, l'Outaouais québécois souffre de ce phénomène depuis longtemps et dans plusieurs secteurs d'activité. Cet état de fait, aussi bien en éducation que dans tous les autres secteurs sociaux et économiques, tient comme résultat que l'Outaouais ontarien jouit d'infrastructures bien développées, en partie à cause de leur utilisation par la population québécoise, alors que l'Outaouais québécois accuse un retard marqué en comparaison avec d'autres régions du Québec. Une certaine apathie politique et économique s'est alors instaurée chez la population de l'Outaouais québécois qui s'est satisfaite, historiquement, du fait qu'au moins ces biens et services lui étaient disponibles (Demers, 1992 : 72).

En mai 2000, la Table Éducation Outaouais rendait public un Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais, plan dont un des trois objectifs prioritaires consistait à « inciter davantage de jeunes de l'Outaouais à poursuivre leurs études postsecondaires dans la région » (TÉO, 2000 : 63). Le plan contenait tout un chapitre sur la

situation frontalière de l'Outaouais et son impact sur l'éducation. La même année, le gouvernement du Québec signait une entente-cadre avec l'Outaouais pour les années 2000-2005 qui réitérait son objectif de réduire la dépendance à l'endroit des institutions ontariennes. En 2003, l'UQO adoptait un document d'orientation intitulé *Le développement académique de l'UQO : Horizon 2012* qui affirmait son intention de rapatrier les services d'éducation destinés aux Québécois, notamment le programme de droit civil, un champ de pratique unique à la société québécoise et pourtant enseigné en Ontario à l'Université d'Ottawa pour les raisons historiques que l'on sait.

Dans une région où l'on affirme encore qu'Ottawa et l'Outaouais forment une seule et même entité (Paquet, 2006 : 39), l'utilisation du terme « rapatriement », autant en santé qu'en éducation, n'est pas anodin. Il consacre une rupture définitive avec une certaine vision de l'union des deux rives. En 2007, devant la Commission permanente de l'Assemblée nationale sur l'éducation, le recteur de l'UQO, ne laissait pas de doute sur l'impact des fuites vers l'Ontario et sur leur signification pour l'Outaouais :

Le potentiel de croissance de l'UQO est encore plus grand. Nos statistiques démontrent qu'en ce moment, ce n'est qu'entre 35 % et 40 % des étudiants universitaires provenant de l'Outaouais qui étudient chez eux. On estime à plus de 3 000, le nombre d'étudiants de l'Outaouais qui s'inscrit, chaque année dans des universités ontariennes. [...] À moyen et long terme, les conséquences d'un tel exode vers la rive ontarienne sont dramatiques pour la région et le Québec. Orienté vers un autre réseau d'enseignement supérieur, plus encore, vers une autre province, l'étudiant développe un réseau professionnel à l'extérieur de sa région, intègre le marché de l'emploi ontarien et développe l'économie de nos voisins. Le résultat de cette absence de fidélisation des étudiants à leur région est une perte d'opportunité importante quant au développement local (Vaillancourt, 2007 : 11).

Cette mobilité transfrontalière est par ailleurs à sens unique. Le mouvement des étudiants ontariens vers le Québec est pratiquement impossible en raison des exigences d'études collégiales préalables aux études universitaires au Québec, une situation exacerbée en 2003 par l'abolition de la 13^e année en Ontario. En parlant des jeunes qui quittent le réseau québécois dès la fin du secondaire, le recteur de l'UQO ajoute que « certains des meilleurs éléments des cohortes de finissants du secondaire accèdent directement aux études universitaires en Ontario évitant ainsi les deux années de formation collégiale. Par cette pratique, ils obtiennent un baccalauréat en quatre années en Ontario, au lieu de 5 au Québec » (Vaillancourt, 2007 : 8).

Ainsi, depuis quelques années, le discours des dirigeants de l'UQO se fait presque militant et occupe plus de place dans l'espace public. En 2008, devant la Chambre de commerce de Gatineau, son recteur démontrait les efforts considérables de l'UQO et du gouvernement du Québec pour que la seule université de l'Outaouais puisse enfin offrir à sa population une vaste gamme de programmes, notamment en santé :

Cette offre [de l'UQO] comprend actuellement tous les niveaux universitaires jusqu'au doctorat en psychologie, jusqu'à la maîtrise en sciences infirmières et jusqu'au doctorat dans les domaines touchant les services sociaux grâce à la création récente du doctorat en sciences sociales appliquées. Il est essentiel de compléter cette programmation en assurant à la population de l'Outaouais des formations médicales pertinentes à ses besoins les plus criants (Vaillancourt, 2008 : 2).

En juin 2008, l'UQO devenait un partenaire central dans la mise sur pied du « Campus santé », un consortium coordonné par le gouvernement du Québec qui a comme mission de « [favoriser] le développement de l'autosuffisance régionale de la main-d'oeuvre qualifiée dans le domaine de la santé et des services sociaux » (Vaillancourt, 2008 : 2). En se donnant des objectifs en santé après s'en être donné sur la formation en droit, deux des forces de l'Université d'Ottawa, il est évident que, pour l'UQO et les élites politiques provinciales, l'ère de la « complémentarité » avec l'Ontario était terminée. Signe de cette affirmation régionale, ce changement de discours est allé de pair avec une profonde réflexion et des actions concrètes dans les institutions de gouvernance régionale.

Malgré son retard important et évident sur les autres régions du Québec en matière d'éducation, il aura fallu des années avant que l'Outaouais se mobilise pour revendiquer un traitement plus équitable. L'explication de cette apathie serait peut-être, selon Caroline Andrew qu'« il manque à cette dernière [l'Outaouais] un solide sentiment d'appartenance régionale et, par conséquent, le sens de ses propres intérêts politiques » (Gaffield et al., 1994 : 744). Ce sentiment d'appartenance s'est-il consolidé avec les années? Les institutions ont-elles pris conscience de leurs propres intérêts? On peut répondre sans se tromper que le discours régional a changé et que la population de la région veut maintenant que de nouvelles instances de gouverne transforment ce discours en réalité. C'est l'avis de chercheurs qui ont analysé de près l'évolution de la gouvernance du monde de l'éducation en Outaouais : « [...] à mesure que nous approcherons de la fin des années 1990, le milieu – et les organismes qui le représentent – s'intéresse de plus en plus aux enjeux du monde de

l'éducation. Désormais conscients du lien qui s'établit entre le développement régional (sous ses aspects économiques, sociaux et culturels) et l'éducation, on peut dire que les décideurs régionaux se mobilisent » (Robitaille et Régimbald, 2008 : 572).

Il faut noter que, dans ce domaine, l'Outaouais avait amorcé son changement de discours avant le rapport Beaudry : consultation publique en 1984 suite à la publication du « Choix des régions » par le gouvernement du Québec (Gendron, 1983); Sommet socio-économique de mai 1986; Conférence biennale de 1989; Forum sur l'avenir économique de l'Outaouais de 1991, etc. Ce dernier exercice aurait « fait en sorte que les partenaires, toujours plus conscients des liens qui unissent le développement régional et l'éducation, en viendront à miser de plus en plus sur la concertation » (Robitaille et Régimbald, 2008 : 572) et c'est de ce choix stratégique que naîtra la Table Éducation Outaouais (TÉO). Du discours, on passe à l'action :

[la création de la TÉO] constitue, en quelque sorte, l'aboutissement de cette prise de conscience et exprime une volonté de transformer la gouvernance territoriale de l'éducation dans une perspective résolument innovante. Expérience unique au Québec, la TÉO s'est constituée en groupe régional de concertation se donnant le mandat de favoriser une meilleure harmonisation entre les ordres d'enseignement. Elle s'est également assigné la mission de planifier et de promouvoir le développement de la carte des options des programmes de la formation professionnelle et de la formation technique, de mener ou de commanditer des recherches sur des problèmes propres à la région et, enfin, d'organiser une forme de collaboration avec les organismes de développement régional. La TÉO sera en quelque sorte le lieu privilégié de concertation entre le monde de l'éducation et les organismes engagés dans le développement régional (Robitaille et Régimbald, 2008 : 576).

D'abord lieu d'échange, la TÉO deviendra rapidement le forum où sera élaboré un plan d'action précis pour l'éducation en Outaouais. Le *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, publié en mai 2000, fait le tour des enjeux régionaux comme l'« importance de l'éducation dans l'économie régionale, l'offre et la demande de services éducatifs, l'impact de la situation frontalière sur la clientèle étudiante et les expériences partenariales existantes en éducation dans la région » (Robitaille, 2002 : 12). Parmi les trois enjeux principaux qui ressortent de cette planification, on retrouve l'enjeu géographique, qui consiste à « inciter davantage les jeunes de l'Outaouais à y poursuivre leurs études postsecondaires » (Robitaille et Régimbald, 2008 : 576), thème dorénavant incontournable.

À l'origine de cette situation menaçante on trouve un équivalent régional de l'exode des cerveaux car des milliers d'étudiants résidants de l'Outaouais poursuivent annuellement leurs études supérieures à Ottawa. De ce fait, ils ne contribuent pas à l'économie de notre région, car leur exode représente une perte nette d'au moins \$25 millions par année pour les établissements d'enseignement supérieur de l'Outaouais. Du reste, ils ne répondent pas toujours aux besoins criants de main-d'œuvre qualifiée puisque 25 % des qualifications obtenues du côté ontarien ne sont pas reconnues au Québec (TÉO, 2001 : 1).

En octobre 2003, la TÉO organisait le Forum régional sur l'enseignement supérieur réunissant des acteurs de toute la région, notamment ceux du monde municipal. L'activité

réussira à dégager les enjeux prioritaires pour la région ainsi que les actions à prendre pour développer l'éducation postsecondaire en Outaouais :

[...] grâce à cet exercice, les partenaires du milieu ont porté auprès du gouvernement québécois toute la question des compétences et des pouvoirs de la région dans le domaine de l'éducation. Dès lors, le Forum, par sa Déclaration, devait réclamer aux autorités gouvernementales deux choses : 1) la mise à niveau des infrastructures d'enseignement supérieur en Outaouais afin que la région dispose, au minimum, de ressources et de capacités d'enseignement équivalentes à celles des autres régions comparables du Québec, et 2) une plus grande ouverture, dans le contexte de décentralisation, aux besoins spécifiques de l'Outaouais pour ce qui est du rattrapage et du développement en enseignement supérieur lors de la prise de décision concernant l'avenir des établissements de la région (Robitaille et Régimbald, 2008 : 577).

La mobilisation de la TÉO trouve son aboutissement dans la création, en avril 2011, de l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACESO). Présidée par Jean Vaillancourt, l'ACESO, regroupe le Cégep de l'Outaouais, le Heritage College (Cégep anglophone), le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières, les commissions scolaires francophones de la région et, bien entendu, l'UQO. Au moment de son lancement, l'ACESO a obtenu l'appui d'une centaine d'institutions de la région dont le monde municipal, le monde de la culture, les acteurs du secteur économique et plusieurs autres. Ce mouvement d'appui considérable a peu de précédents en région. Les trois demandes principales de l'ACESO illustrent éloquemment le chemin parcouru depuis l'époque où Oswald Parent, ministre responsable de la région, affirmait qu'Ottawa subvenait très bien à nos besoins : bonification de l'offre de programmes des établissements d'enseignement supérieur en Outaouais; réintégration des milliers d'étudiants en exode dans un

établissement d'enseignement supérieur d'Ottawa; hausse du financement de notre université (TÉO, 2012). Au chapitre de l'affirmation régionale, la déclaration de l'ACESO et de ses partenaires parle d'elle-même : « NOUS, population de l'Outaouais, formons depuis plusieurs décennies une région qui contribue vaillamment au développement économique et au bien-être des citoyens du Québec. Cependant, la situation actuelle de l'enseignement supérieur met nettement en péril notre croissance et c'est ensemble qu'il faut agir » (TÉO, 2012).

Au sujet de l'évolution de la situation dans le monde de l'éducation en Outaouais, nous pouvons certainement conclure que la création de l'ACESO constitue un jalon important, tant au plan du discours que de l'action régionale. L'ACESO affirme dorénavant haut et fort qu'il reste un long chemin à parcourir pour que l'Outaouais rattrape son retard sur les autres régions du Québec et pour que les jeunes de l'Outaouais n'aient plus à traverser massivement la rivière pour avoir accès à une formation supérieure.

L'existence même de l'ACESO, une première dans la région, révèle également que le territoire politique s'est transformé radicalement. De la dépendance volontaire des défenseurs de la « complémentarité », nous sommes passés au militantisme d'institutions qui veulent « rapatrier » les jeunes de la région. Il s'agit d'une mobilisation générale des instances qui revendiquent à la fois des investissements supplémentaires de Québec et le droit de décider en région de l'évolution de l'éducation régionale. De manière très révélatrice, cette mobilisation reçoit un appui massif de la population et des institutions de

la région, ainsi que de la députation provinciale (TÉO, 2012). Dans le monde de l'éducation, l'Outaouais a pris conscience de ses intérêts politiques et semble désormais plus que jamais en mesure de les défendre.

3.2 L'économie

Le portrait économique de l'Outaouais s'est transformé considérablement depuis le début des années 1990. Région auparavant dépendante d'Ottawa dans presque tous les domaines de l'activité humaine, elle devient aujourd'hui de plus en plus autonome. L'émancipation économique est particulièrement importante, car la plus grande dépendance envers Ottawa est dans le domaine de l'emploi. Chaque nouvelle entreprise, chaque recul des fuites commerciales, chaque nouvelle manifestation culturelle contribue à la richesse régionale et permet à un plus grand nombre de citoyens de l'Outaouais de travailler chez eux.

3.2.1 Le commerce au détail

Le rapport Beaudry de 1992 estimait les fuites commerciales vers Ottawa entre 20 et 40 % selon les produits et services, y compris les services de santé, d'enseignement, de culture et de loisirs (Comité Outaouais, 1992 : 10). Dans le commerce au détail – un commerce de proximité – nombre d'achats se faisaient en Ontario, tandis que davantage

d'étudiants québécois payaient des droits de scolarité à l'Université d'Ottawa qu'à l'UQAH.

En 2006, l'économiste Franco Materazzi (2006 : 2) estimait que les fuites commerciales vers Ottawa ne s'élevaient plus qu'à 5 %, grâce notamment à la croissance démographique en Outaouais. La population avait doublé en trente ans, permettant ainsi l'installation et la rentabilité d'une très grande variété de commerces. L'année suivante, une vaste enquête sur le commerce au détail réalisée pour la ville de Gatineau confirmait cette évolution en établissant les fuites commerciales vers Ottawa à 7,8 % (Géocom Recherche et Groupe Gauthier; Biancamano Bolduc, 2007 : 49). Il s'agit d'une baisse considérable depuis le rapport Beaudry.

Autre élément révélateur, les fuites sont marginales pour les biens courants : supermarchés, quincaillerie, pharmacies, etc. (Géocom Recherche et Groupe Gauthier; Biancamano Bolduc, 2007 : 50). On va donc à Ottawa avant tout pour acheter des biens spécialisés qu'on ne trouve pas à Gatineau : accessoires de maison, bijoux, voitures de luxe, etc. Ce rattrapage a des conséquences immenses sur la croissance économique régionale. Il y a quinze ans, les habitants de l'Outaouais faisaient quatre achats sur dix à Ottawa : en 2007, ce rapport est de un dixième en raison de l'élargissement de l'offre du côté québécois. Il est intéressant de noter que le lieu de travail n'aurait pas beaucoup d'influence sur les fuites commerciales : les consommateurs n'y effectueraient que 5 % de leurs achats (Thériault, 1998 : 16). Auparavant, le magasinage de l'autre côté de la rivière faisait partie

d'un mode de vie devenu presque naturel. Aujourd'hui, on achète à Ottawa surtout par obligation. C'est tout le rapport économique avec l'autre rive qui change et c'est également le territoire social de l'Outaouais qui continue de se transformer.

3.2.2 La culture et le tourisme

Le domaine de la culture est devenu une industrie d'importance, en Outaouais comme ailleurs. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Il fut un temps où la Fête nationale du Québec était célébrée par de nombreux Québécois à Ottawa, dans le cadre du Festival franco-ontarien, faute de spectacle organisé à Hull, au point où la Corporation des loteries de l'Ontario finira par refuser de financer un festival devenu trop... québécois. (Richer, 1995). En 1992, on évaluait à au moins 30 % la consommation de biens culturels par les citoyens de l'Outaouais à Ottawa (Comité Outaouais, 1992 : 10), et celle-ci recevait également la part du lion en matière de tourisme. Depuis cette époque, le changement est toutefois considérable avec l'éclosion de nouvelles institutions et de nouveaux événements ou, encore, avec la consécration d'institutions et d'événements déjà existants. Il serait fastidieux de nommer tous les organismes ou événement fondés depuis les années 1990, le développement du secteur culturel ayant été spectaculaire depuis vingt ans. Pour nous en convaincre, il suffit de mentionner la Société d'histoire de l'Outaouais (créée en 1992 du regroupement de la Société historique de l'Ouest du Québec et de l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais), le Centre d'interprétation de l'histoire de la protection de la forêt contre le feu de Maniwaki (1992), la Société d'histoire de Buckingham (1993), le

Centre d'interprétation du patrimoine de Plaisance (1994), le Centre régional d'archives de l'Outaouais (1995), la Maison des auteurs (2006) ou encore l'Orchestre symphonique de Gatineau (2007). Au chapitre des événements, on trouve notamment le Festival des montgolfières (depuis 1987), Buckingham en fête (1990), Musiqu'en août (1993), le Festival country de Buckingham (1993), le Rendez-vous des saveurs (1996), les Culturiades (1997), le Festival de musique sacrée (1998), le Festival du film de l'Outaouais (1998), le Festival international de la BD (1998), Merveilles de sables (2000), le Grand rire (2003), les Anecdoteurs (2004), le Festival de l'Outaouais émergent (2008), etc.

Parmi toutes les créations en matière de culture et de tourisme, il faut souligner l'effet important du déménagement à Gatineau (Hull à l'époque) du Musée canadien des civilisations en 1989 et de la mise en marche du Petit train de Wakefield en 1992. Mais dans le mouvement de rapatriement vers l'Outaouais, l'élément le plus important reste probablement celui des salles de spectacles. Pendant longtemps, les habitants de l'Outaouais, et les touristes dans une certaine mesure, ont fréquenté principalement le Centre national des Arts à Ottawa, faute de disposer d'une institution comparable en Outaouais. La création en 1999 de la Maison de la culture et celle, en 2001, du Théâtre du Casino du Lac-Leamy sont venues changer considérablement la donne : ce sont aujourd'hui plus de 265 000 billets qui y vendus par année (Maison de la culture de Gatineau, 2012; Théâtre du Casino du Lac-Leamy, 2012). Outre les spectacles en français qui se font dorénavant davantage à Gatineau qu'à Ottawa, la Maison de la culture est également le site d'hébergement du Centre régional d'archives de l'Outaouais dont la contribution en matière

de patrimoine et de culture identitaire ne saurait être contestée. Par ailleurs, l'avènement du Casino du Lac-Leamy en 1996 a lui aussi joué un rôle moteur dans le développement touristique de l'Outaouais.

Bien qu'il saute aux yeux, le changement en matière de culture peut difficilement être chiffré, mais celui de l'industrie récréotouristique en donne une bonne mesure : entre 1995 et 2004, sa croissance a été de 55 % alors que 1 422 000 touristes visitaient l'Outaouais en cette dernière année. Pour la même période, la croissance n'était que de 38 % pour tout le Québec. Les dépenses des touristes effectuées dans la région ont doublé depuis 1995 et sont évaluées en 2004 à 180 millions (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 169). La part de marché de l'Outaouais dans le secteur récréotouristique se situait autour de 5 % dans la grande région Outaouais-Ottawa au cours des années 1970 ; en 2006, cette part de marché s'élevait à 20 % des six millions de touristes qui visitent la région de la capitale fédérale; de plus, 23 % des emplois dans la restauration et l'hébergement sont maintenant du côté québécois de la rivière ainsi que 20 % des chambres d'hôtel (Materazzi, 2006 : 4). Ces chiffres correspondent à peu près au poids démographique de l'Outaouais par rapport à Ottawa et démontrent un rattrapage important. Ce rattrapage est d'autant plus marquant qu'auparavant l'Outaouais « ne disposait d'aucun pôle d'attraction si ce n'est sa réputation d'une zone excellente pour la pêche et la chasse et si ce n'est pas de la proximité de la ville d'Ottawa » (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 170).

En deux décennies, l'Outaouais s'est donc donné une existence propre en matière touristique, à la fois par une offre bien à elle, par la création d'emplois et donc d'expertise sur son territoire, mais aussi en mettant en valeur son identité propre, ses créateurs, son imaginaire. Bien entendu, cette évolution a contribué à la création d'emploi en Outaouais, une donnée importante de l'économie. En 1998, l'industrie de la culture et des communications fournissait un emploi à 2 965 personnes en Outaouais, ce qui en faisait déjà un secteur majeur de développement économique avant la fabrication du papier, le commerce de gros ou encore l'informatique (Institut de la statistique du Québec, 2002). Entre 1997 à 2005, ce secteur industriel a doublé sa taille, son produit intérieur brut passant de 52 à 104 millions de dollars (Ville de Gatineau, 2009). Cette transformation en matière de culture et de tourisme est représentative d'une transformation plus vaste en matière d'emploi local.

3.2.3 L'emploi

La question de l'emploi est particulièrement sensible dans le contexte de la situation frontalière de l'Outaouais. Depuis 1867, la capitale fédérale demeure le lieu principal de la fonction publique canadienne, devenue imposante au fil du temps et source de prospérité pour la région étendue. Nous avons vu précédemment que cette fonction publique, forte de centaines de ministères et autres organismes gouvernementaux, s'était surtout établie sur la rive droite de l'Outaouais. Il semble toutefois qu'un changement soit en voie de se produire

quant à l'importance relative des emplois situés à Ottawa dans le succès économique régional. En 1981, 42 % des travailleurs de l'Outaouais travaillaient dans Ottawa-Carleton, secteurs privés et public confondus (Doucet, Favreau et Robitaille, 2007 : 130). En 2006, selon le Conseil économique régional de l'Outaouais (CERO), cette proportion se chiffrait à 34,4 % (Béjaoui, Bensouda, Doucet, Dufresne, Najem et Robitaille, 2011: 56). Même si les indicateurs ont pu varier d'une étude à l'autre, il s'agit d'une baisse considérable, sur une période relativement courte, période durant laquelle les embauches étaient massives à Ottawa dans le domaine de la haute technologie. Notons que seulement 4,2 % des résidents d'Ottawa font le chemin inverse, une proportion qui se situait à moins de 5 % en 2001 : environ 16 000 personnes sur une population de plus de 750 000 (Robitaille, Chiasson et Simard, 2006 : 91). S'il y a intégration des deux rives comme certains le prétendent, elle semble se faire à sens unique dans le domaine de l'emploi et, encore, elle semble en voie de s'amenuiser. Ce rattrapage dans la proportion des emplois situés en Outaouais peut s'expliquer par la croissance de l'offre dans le commerce au détail, mais également dans le domaine de la santé, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Le rattrapage de l'emploi a donc été considérable, mais il reste des étapes à franchir et les défis sont grands. En décembre 2008, la Conférence administrative régionale de l'Outaouais (la table des sous-ministres régionaux) a dévoilé les résultats d'une étude consacrée aux impacts de la concurrence du gouvernement fédéral sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre des administrations publiques provinciales et municipales de l'Outaouais. Ses conclusions étaient claires : la part du gouvernement fédéral reste lourde à

ce niveau en raison de la qualité de la rémunération et de la diversité des carrières (Lemire, Masse Jolicoeur, Boudreault et Boisclair, 2008). Ainsi demeure une forme de déséquilibre qui tend toutefois à se résorber. En est-il de même des investissements du gouvernement dans la région?

3.2.4 Les investissements gouvernementaux

Selon le rapport Beaudry, l'explication du retard de l'Outaouais par rapport à sa voisine était simple : « Toutes les stratégies de développement régional mises de l'avant par le gouvernement du Québec ont fait reposer le développement de notre région sur cette proximité rassurante du gouvernement fédéral, en écartant souvent l'Outaouais de mesures d'aide apportées aux autres régions par les deux niveaux de gouvernement » (Comité Outaouais, 1992 : 11). Le rapport déplore notamment la quasi-absence des investissements du gouvernement provincial et de ses sociétés d'État en Outaouais sous prétexte que les services et les emplois sont disponibles à proximité : il suffirait d'enjamber la rivière.

Quant à lui, le gouvernement fédéral a longtemps tardé à s'installer en sol québécois. Mais, depuis qu'il le fait, son impact est considérable sur le développement économique de l'Outaouais, notamment par la création d'emplois de haut niveau. Les autres formes de retombées économiques restent toutefois limitées. Le rapport Beaudry dénonçait en particulier le fait qu'à peine un pour cent des contrats attribués par le gouvernement fédéral l'étaient du côté québécois de la rivière. Depuis 20 ans, la situation

n'a guère changé. Des données récentes (2008-2009) indiquent encore ce déséquilibre dans le partage régional des quelque 2,7 milliards de dollars attribués en contrats par le gouvernement fédéral : la ville d'Ottawa reçoit la part du lion avec 98,5 % des montants investis, 94,4% des contrats et 90,7 % des fournisseurs, tandis que Gatineau ramasse les miettes (Gouvernement du Canada, 2009).

La part de l'Outaouais dans les dépenses fédérales est donc marginale, autant en fonction du nombre de contrats que de leur valeur moyenne (6,6 fois plus petite) ou encore de leur valeur totale (1,54 %). Outre les importants revenus liés aux embauches gouvernementales et à l'impôt foncier, la contribution du gouvernement fédéral à l'économie de l'Outaouais est moins importante qu'il n'y paraît à première vue. Si le principe de la répartition des investissements fédéraux était le même que pour les emplois, c'est-à-dire 75 % à Ottawa et 25 % en Outaouais, cela aurait signifié des retombées économiques *annuelles* de 670 millions de dollars en Outaouais au lieu de 42 millions en 2008-2009. Ainsi, la croissance des dépenses fédérales, particulièrement dans les domaines de l'informatique, de la défense et des télécommunications, a mené à la diversification économique (Comité Outaouais, 1992 : 32); mais, du côté québécois, n'émerge pas aussi clairement une classe d'affaires capable d'agir dans de multiples secteurs.

L'enjeu ne concerne pas uniquement les retombées annuelles, mais également le développement à long terme. L'obtention des contrats gouvernementaux contribue grandement à la consolidation des entreprises existantes et à l'éclosion de nouveaux

secteurs d'activités, tout en générant une expertise à la fois utile en région et exportable. La manne fédérale, bien que constituant au départ une forme de dépendance, peut aussi être un tremplin vers une certaine autonomie régionale, même si cela peut sembler paradoxal. Cela est particulièrement vrai quand ces investissements sont liés à la création et au développement de centres de recherche.

Les quelques 27 centres de recherche du gouvernement fédéral génèrent plus de 6000 emplois hautement qualifiés et représentent des budgets totalisant plus de 900 millions de dollars (Bibliothèque du Parlement, 2007 : 3). Non seulement sont-ils un gage de développement économique par leur seule présence, mais leur effet sur les entreprises locales est potentiellement immense. Source importante de progrès technologique et scientifique dans leurs créneaux respectifs, ils procurent aux entreprises locales le savoir-faire et la connaissance autrement quasi-inaccessibles par leurs propres moyens. Or, tous les centres de recherche du gouvernement fédéral de la région de la capitale sont établis en Ontario. Si le gouvernement fédéral avait réparti les centres de recherche selon les mêmes principes que pour sa politique de répartition des espaces à bureau entre Gatineau et Ottawa (25/75), la région aurait sept centres de recherche embauchant 1500 personnes et ayant des budgets s'élevant à 227 millions de dollars. Il faut noter que le Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) de l'UQO n'est pas sous la responsabilité du gouvernement canadien, mais un agglomérat de partenaires ayant mis sur pied un organisme sans but lucratif et qui fonctionne avec un conseil d'administration où siège chacun des partenaires : les fonds fédéraux ne sont pas garantis pour assurer les coûts de

fonctionnement du CRTL et il n'est pas partie intégrante du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

La localisation des centres de recherche fédéraux est particulièrement représentative du déséquilibre des investissements fédéraux de part de d'autre de la rivière. Mais, quoiqu'il en soit, l'Outaouais s'est considérablement affranchie de sa dépendance. Devant l'Association des économistes québécois, l'économiste Franco Materazzi (2006) affirmait que grâce à une plus grande diversité de ses activités, Gatineau avait de moins en moins une économie de banlieue. Il rejoignait ainsi les propos d'un autre économiste, Mario Polèse (1999 : 61), qui affirmait que la région urbaine de l'Outaouais commençait à assumer certaines fonctions de métropole. Notre territoire économique et social serait de plus en plus défini.

3.3 La santé

En faisant le survol de l'histoire de l'Outaouais, nous avons vu que le développement du réseau de la santé en Outaouais est depuis longtemps en retard par rapport au reste du Québec et de l'Ontario limitrophe. Il s'agit d'une carence institutionnelle persistante dans notre région. Pourtant, chaque époque a eu ses mouvements de citoyens revendiquant des services de meilleur calibre; chaque époque a aussi entendu des leaders régionaux et provinciaux affirmer que de telles revendications étaient

superflues, la région étant bien desservie par Ottawa. La mise en place d'institutions de santé et d'éducation par les communautés religieuses a certainement joué un rôle central dans cette dynamique. En effet, jusqu'à la Révolution tranquille, l'Église était responsable de ces missions sociales au Québec, avec l'assentiment de l'État. Or, dans la région, la plupart des communautés avaient leur maison-mère à Ottawa et, dès les balbutiements institutionnels de la région, une tension entre les deux rives apparaissait. Du côté ontarien régnait un leadership religieux qui ne voulait pas nuire à ses propres institutions en créant des concurrentes québécoises. De ce côté-ci, les leaders politiques étaient réfractaires aux vœux de la population qui tenait à avoir ses propres institutions, toujours au nom de la présence de services équivalents à Ottawa. Il faut dire que le concept de Canada français, dans son utopie, s'embarrassait mal des frontières provinciales : aux yeux du clergé, les Canadiens français, québécois et ontariens, appartenaient d'abord et avant tout à la grande famille catholique.

Jusqu'au début du 20^e siècle, l'Hôpital général des sœurs grises à Ottawa fut le seul hôpital francophone des deux rives de l'Outaouais. Pourtant, Hull était le troisième centre urbain du Québec et « probablement la seule ville de cette taille dans la province à ne posséder aucune institution d'assistance, ni hôpital, ni hospice, ni orphelinat » (Gaffield et al., 1994 : 392). Il faut attendre 1911 pour que soit fondé l'Hôpital Sacré-Cœur de Hull, après celui de Maniwaki (1902) et celui de Buckingham (1906). Le député fédéral Aimé Guertin s'érigera avec acharnement contre cette situation. En 1928, il parlait de l'Outaouais comme d'une région « trahie jusque par certains de ses dirigeants », revendiquant sa juste

part, notamment en matière d'institutions d'assistance publique (Gaffield, 1994, 405). Il fut l'un des premiers politiciens de la région, et certainement le plus déterminé, à dénoncer la dépendance de l'Outaouais, en particulier dans le domaine de la santé. Cela n'empêchera pas le gouvernement du Québec de reclasser à la baisse l'Hôpital Sacré-Cœur de Hull en 1935, diminuant ainsi ses subventions sous prétexte que l'Hôpital général d'Ottawa était l'institution d'envergure régionale... pour l'Outaouais (Gaffield et al., 1994 : 395). Ainsi, bien que l'Hôpital du Sacré-Cœur ait déménagé dans un édifice moderne à la fin des années 1950, son offre de services est demeurée limitée.

Il faut attendre le début des années 1970 pour que la mobilisation régionale en vue d'un meilleur accès local aux soins de santé s'organise véritablement avec la création du comité « Outaouais à l'urgence ». Ce groupe, formé de médecins, demande la construction d'un hôpital neuf à Hull. Mais Oswald Parent, député provincial de Hull, ne reconnaît pas que l'Outaouais soit « malade » : selon lui, la crise repose sur l'action d' « agitateurs » et sur une guerre entre médecins (Le Droit, 1973 : 25). Avec beaucoup de patience, dans une région en pleine croissance, il faudra attendre le nouvel hôpital à Gatineau (1983) pour que la région commence à prendre le chemin de l'autonomie. On parle alors de la nécessité de continuer à « rapatrier » les patients qui doivent se faire soigner en Ontario.

3.3.1 Le rapatriement des patients

En 1984-85, le gouvernement québécois entreprend une première opération massive de « rapatriement » des patients québécois devant se faire soigner en Ontario. Les investissements étant importants, le gouvernement procède en deux temps : les phases I et II du rapatriement se dérouleront de 1985 à 2000 et connaîtront un succès considérable. En raison des succès obtenus, le Rapport Beaudry souhaite la poursuite de ce projet (Comité Outaouais, 1992 : 20). Les chiffres sont en effet éloquentes : le nombre total de jours d'hospitalisation en Ontario par des résidants de l'Outaouais pour des soins de courte durée chute de 63 595 à 28 977 entre l'année 1991-1992 et l'année 1999-2000, ce qui représente une diminution de 34 618 jours, soit 84,6 % de l'objectif de rapatriement (40 930 jours) (ASSSO, 2001 : 33). Au milieu des années 1990, lors de la mise en place de la phase II du projet de rapatriement, la région s'est engagée à réaliser des économies annuelles de 31,7 millions de dollars - les soins donnés en Ontario étant plus dispendieux pour l'État québécois que ceux donnés au Québec. Au 31 mars 2000, l'Outaouais avait atteint 89 % de son objectif d'économies récurrentes, avec des économies de 28,1 millions de dollars.

Ce bilan illustre bien le progrès considérable de la région vers l'autonomie dans ce secteur névralgique. Alors qu'en 1983, 40 % des soins de courte durée pour les gens de l'Outaouais étaient dispensés à Ottawa, ce nombre était réduit à 12 % en 2000 (ASSSO,

2001 : 33). En 2004, Roch Martel, président-directeur général de l'ASSSO, décrivait ainsi l'évolution de la région :

Notre région a fait des pas de géant en termes d'autosuffisance en services de santé. Compte tenu de la proximité d'Ottawa et des ressources universitaires de ce côté-là de la rivière, quatre hospitalisations sur 10 de résidents de l'Outaouais se faisaient il y a 20 ans en Ontario. On envoyait chaque année quelque 75 millions de nos taxes et de nos impôts pour financer et développer les services de santé à Ottawa. Aujourd'hui, avec le succès de l'opération de rapatriement, ce sont plus de huit hospitalisations sur 10 qui se font dans les hôpitaux de l'Outaouais et notre argent sert à développer nos services chez nous. Évidemment, la préservation de ces acquis dépend de la présence des ressources et des effectifs appropriés (Assemblée nationale, 2004).

Il est intéressant de noter que le dirigeant de l'ASSSO a tenu à souligner que pour assurer la réussite de l'opération de rapatriement, les autorités de la santé ont dû faire appel à de solides stratégies de communication et d'information parce que la dépendance était inscrite jusque dans les esprits :

On a dû travailler sur la confiance des gens envers notre système de santé en Outaouais. [...] les gens élevaient un petit peu sur un piédestal les services à Ottawa. Donc, en allant chercher des spécialistes de qualité, en ayant des modèles d'organisation de services qui étaient performants et aussi de qualité, on a augmenté la confiance dans nos services et les gens graduellement se sont attachés autour de nous autres. C'est sûr qu'on avait des familles qui historiquement allaient chercher des services en Ontario. Là, on a dû attendre que les générations passent, mais on a eu des stratégies agressives d'information puis de communication, notamment eu égard aux nouvelles personnes qui venaient s'établir en Outaouais (Assemblée nationale, 2004).

Sous la plume de son éditorialiste, Murray Maltais, le journal *Le Droit* avait d'ailleurs endossé les campagnes de promotion de l'ASSSO tout en soulignant l'ampleur

du défi : « Les gens d'ici ne demandent pas mieux que de se faire soigner et hospitaliser chez eux, sans avoir à traverser la rivière. Mais la Régie [l'ASSSO s'appelait la Régie régionale à l'époque] doit combattre un esprit de dépendance qui s'explique par notre histoire » (Maltais, 1998 : 22). Au-delà des attitudes, ce sont aussi les moyens d'agir qui poseront problème. La pénurie de personnel médical et infirmier au tournant des années 2000 compromettrait dorénavant les efforts de rapatriement, d'où la question de la formation sur laquelle nous reviendrons plus loin.

L'entente-cadre quinquennale de développement de la région de l'Outaouais publiée en 2000 par le ministère des Régions (devenu le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire) indique que l'objectif reste l'autonomie. Dans ce document, le ministère affirme que l'ASSSO a l'intention, « bien qu'il n'y ait pas d'engagement formel du ministère de la Santé, de mettre en place une troisième phase du rapatriement qui permettra la diminution de la consommation de services ontariens et des économies d'environ 12 millions de dollars qui doivent être réinvesties dans la région pour consolider l'offre de services » (Ministère des régions, 2000 : 64). Du même coup, le Ministère affirme toutefois que les pénuries en ressources humaines, notamment médicales et infirmières, rendront le nouvel effort de rapatriement très difficile. Il affirme finalement que la région aura besoin de mesures particulières pour atteindre ses objectifs. On retrouve ainsi, dans la cible stratégique *Santé et service sociaux*, l'objectif quatre qui consiste à « doter l'Outaouais de mesures particulières pour s'assurer des ressources requises face à sa situation frontalière et lui permettre de rapatrier les clientèles qui consomment des soins de

santé en Ontario » (Ministère des Régions, 2000, 66). Cela reste néanmoins au niveau des grands principes, car, bien qu'entrouvrant la porte à des ententes spécifiques, le Ministère ne définit pas les « mesures particulières » qu'il est prêt à accorder.

Par ailleurs, alors que Québec jongle avec l'idée de donner à l'Outaouais un statut particulier, les établissements de santé de l'Ontario refusent souvent de desservir des malades québécois, d'une part en raison des tarifs payés par le Québec et, d'autre part, en raison de pénuries semblables :

Le maintien des gains acquis au fil des ans est de plus en plus difficile dans le contexte actuel de pénuries de main-d'oeuvre et d'augmentation de volume, contexte que vit également la région de Champlain [comprend l'Est ontarien, Ottawa, Renfrew, Lanark]. Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) et les hôpitaux d'Ottawa ont soulevé au cours des dernières années diverses préoccupations quant aux volumes de services consommés par les résidents de l'Outaouais dans leurs établissements et quant au rôle qu'ils étaient appelés à jouer face à cette clientèle. Pour ces raisons, l'Agence a amorcé en 2008 une démarche visant à redéfinir les relations entre les deux régions à la lumière du nouveau contexte (ASSSO, 2009a : 18).

3.3.2 Le statut particulier et le campus-santé de l'Outaouais

Plutôt qu'une troisième phase de rapatriement, le ministre québécois de la santé, Philippe Couillard, octroyait à la région en juin 2007 ce qui a été appelé un « statut particulier ». Cette reconnaissance exceptionnelle était justifiée par les instances gouvernementales : « Compte tenu de sa situation frontalière, l'Outaouais a subi de façon plus importante les impacts de la pénurie de main-d'oeuvre médicale, infirmière et

professionnelle au cours des dernières années (...) les hôpitaux de l'Outaouais doivent faire concurrence avec ceux de la région de Champlain » (ASSSO, 2009a : 18).

En fait, le ministre annonçait la mise en application d'une stratégie d'intervention dans trois domaines : les ressources humaines, l'accès aux services médicaux et des dépenses d'immobilisation. Sur les quelque 80 mesures identifiées, près de la moitié touchait directement les volets recrutement, rétention, organisation du travail et formation tant pour les effectifs médicaux, infirmiers que pour les autres catégories de professionnels de la santé et des services sociaux (ASSSO, 2008 : 19). La mise en place d'un « Campus-santé Outaouais » constituait ainsi la pièce maitresse de ce plan d'action.

Le lancement du Campus-santé Outaouais en juin 2008 pourrait s'avérer un point tournant dans l'évolution régionale. Il s'agit d'un consortium regroupant pas moins de 34 partenaires parmi lesquels on trouve deux universités, l'UQO et McGill, trois collèges, deux commissions scolaires, des ministères, des élus et les différents acteurs du réseau de la santé pour ne nommer que ceux-ci. Son objectif consiste à fédérer les efforts régionaux afin d'arriver à une « autosuffisance en formation de personnel qualifié dans les secteurs de la santé et des services sociaux » (ASSSO, 2010a), un élément qui fait cruellement et chroniquement défaut à la région.

Au terme de la première année du Campus-santé Outaouais, ses dirigeants estimaient les progrès déjà tangibles : plus d'une centaine de diplômés supplémentaires, la

création ou le renforcement de programmes de formation collégiale (l'inhalothérapie et la technique ambulancière en particulier) et universitaire (notamment le nouveau programme de formation universitaire d'infirmières praticiennes spécialisées et l'augmentation considérable de l'offre de stages en formation médicale). Les objectifs du Campus-santé Outaouais étaient réaffirmés à la hausse en 2010 : il s'agissait d'implanter en Outaouais un externat intégré de l'Université McGill pour recevoir de six à huit externes en médecine lors de leur 3^e année d'étude pré-doctorale et d'offrir graduellement le reste de la formation de base en médecine en Outaouais sous l'égide de l'Université McGill et de l'UQO (ASSSO, 2010a). Ce projet promettait de propulser l'Outaouais vers une plus grande autonomie en matière de santé.

3.3.3 Retour en arrière? Après le rapatriement, la complémentarité

En 2008, au moment où les mesures annoncées dans le plan d'action du ministre Couillard étaient mises en place, l'ASSSO a constitué un groupe de travail avec le Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain « afin de trouver des solutions aux problèmes de pénuries de ressources qui affectent les deux régions et les ententes possibles pour la dispensation des services » (ASSSO, 2009b : 11). En décembre de la même année, elle rendait public un document intitulé *Forger des liens : vers une nouvelle vision stratégique quant aux relations entre la région de l'Outaouais et la région de Champlain*. (ASSSO, 2008). Le titre de ce document indique déjà un changement de discours.

Dans le texte, les références au principe de l'autonomie régionale ou encore à la nécessité de procéder au rapatriement des clientèles se font rares. Au contraire, après quelques décennies d'absence, la notion de complémentarité entre les systèmes de soins de santé des deux rives refait surface. Le lieu de la desserte des services n'a plus l'importance cruciale qu'on lui a donnée depuis des années. On décrit comme un « constat », et non plus un enjeu économique et organisationnel important, le fait que « pour le résidant de l'Outaouais une constante demeure : être bien desservi le plus près possible de mon (*sic*) milieu de vie, et ce, indépendamment du dispensateur de service et du modèle d'organisation » (ASSSO, 2008 : 5). Le texte va encore plus loin et affirme que pour de nombreux résidants de l'Outaouais, « les contraintes relativement à l'accès aux services de santé de base et spécialisés ne doivent pas dépendre strictement de considérations administratives interprovinciales ou politiques » (ASSSO, 2008 : 6). Sans rejeter « une définition renouvelée de l'autosuffisance régionale et l'étendue de l'offre de services dans l'Outaouais » (ASSSO, 2008 : 1), on parle désormais d'une « nouvelle ère de complémentarité et de dialogue » (ASSSO, 2008 : 39).

La conclusion du document est sans équivoque quant à la notion d'autonomie régionale : « À cet égard, nous pouvons affirmer la position formelle du réseau régional de santé et de services sociaux de l'Outaouais dans ce débat, lequel fait le choix de la proximité et du partenariat avec le réseau de services de santé de la région de Champlain » (ASSSO, 2008 : 39). Le réseau régional de l'Outaouais doit en effet être en mesure de

répondre à la grande majorité des besoins de sa population, mais « il ne peut développer des services à tout prix et tenter de rapatrier la presque totalité de la clientèle outaouaise au détriment de standards de qualité et d'efficacité » (ASSSO, 2008 : 38).

La page du rapatriement semble bien tournée. Pour des raisons d'efficacité? D'économie? Ou d'idéologie? On peut se poser la question car l'argumentaire est faible. La seule donnée que l'ASSSO avance pour démontrer l'importance des liens entre les deux rives est celle du navetage : « Plus de 60,000 personnes traversaient chaque jour les ponts de la région en 2005 » (ASSSO, 2009a : 9). Pourtant, cet indicateur est réducteur : comme nous l'avons soulevé dans les chapitres précédents, les interactions entre les deux rives ne peuvent être réduites à la question de l'emploi, car le territoire social de la région se compose de multiples facettes.

D'ailleurs, le document démontre bien que les interactions entre les deux rives restent très limitées en volume, sauf pour quelques spécialités médicales. Du point de vue de l'Ontario, le volume de services rendus aux habitants de l'Outaouais ne représente qu'environ « 5,0 % à 5,5 % du volume total des sorties et environ 4,0 à 4,5 % des jours totaux » (ASSSO, 2008 : 12). Pour l'Outaouais, la consommation hospitalière des résidents de l'Ontario en Outaouais est équivalente tout au plus à six lits par année, autant que la consommation des citoyens des autres régions du Québec en Outaouais. Par ailleurs, en dépit de certains domaines comme soins ultra-spécialisés ou l'obstétrique (20 % des bébés de l'Outaouais naissent en Ontario), l'Outaouais dépend de l'Ontario pour environ 15 %

des services. Il s'agit d'un peu moins du tiers de ce que représentait cette dépendance en 1982 (ASSSO, 2008 : 12), ce qui marque un net progrès. Pourtant, et de manière étonnante, on reprend un discours rétrograde de la part d'institutions gouvernementales québécoises : « Aux yeux d'un grand nombre de résidants de la région, il n'existe pas ou peu de frontières entre ces deux régions. Le trafic interprovincial journalier est considérable et reflète cette perception (travail, loisirs, logement, famille, services, etc.). Pour ces gens, les frontières sont purement administratives » (ASSSO, 2009a : 18). Ainsi, le virage est sans équivoque et c'est le retour à la notion de complémentarité :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (le MSSS) reconnaît les caractéristiques régionales qui sont uniques au Québec, compte tenu de sa proximité avec la Capitale (*sic*) fédérale et avec son réseau de santé de niveau universitaire situé dans une autre province. De nouveaux leviers régionaux sont en voie de développement, dont le Campus santé outaouais, qui positionne davantage la région face à l'est de l'Ontario. En retour, l'Agence vise à renforcer ses liens avec les établissements de santé de l'est de l'Ontario dans une perspective renouvelée de complémentarité (ASSSO, 2009a : 6).

Il est clair que la recherche d'une totale autosuffisance n'est plus sur l'écran radar régional dans ce document de consultation. Il s'agit maintenant de consolider les acquis et de s'appuyer sur Ottawa, ce qui marque un certain retour en arrière, bien que l'Outaouais ne soit plus aussi dépendante qu'une trentaine d'années auparavant. Au cours des mois suivants, l'ASSSO, dans un bel exemple de valse-hésitation, allait toutefois revenir sur la notion d'autosuffisance.

3.3.4 Planification stratégique 2010-2015: retour à la quête d'autosuffisance?

La planification stratégique 2010-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais constitue l'aboutissement de la réflexion régionale quant aux objectifs à poursuivre, notamment par rapport aux services offerts par l'Ontario. Elle a été élaborée à la suite de 25 rencontres de consultations partout en Outaouais (ASSSO, 2010b : 3), consultations qui portaient sur le contenu du document *Forger des liens*. Ces consultations semblent avoir ramené l'Agence à sa position initiale. Ainsi, l'arrimage avec le réseau local d'intégration des services de santé Champlain n'est plus l'objectif principal, mais devient plutôt le septième et dernier enjeu pour la région. Car la pénurie de main-d'œuvre est devenu le plus grand défi que doit surmonter l'Outaouais (ASSSO, 2010b : 24). Néanmoins, l'ASSSO se sent l'obligation de réitérer son objectif global « d'assurer à la population outaouaise la plus grande autosuffisance régionale » en maintenant l'utilisation des services de santé en Ontario à un seuil minimalement possible.

L'Outaouais entretient des relations de complémentarité avec les établissements de santé de la région de Champlain pour les services qu'elle n'est pas en mesure d'offrir. Ces relations ne visent aucunement à accroître les volumes de services utilisés dans la région de Champlain, mais plutôt à bien gérer les paramètres relatifs aux volumes prévus d'environ 10 à 15 % (corridors de services, mécanismes de transfert et de couverture, etc.) (ASSSO, 2010b : 21).

Bien ancré dans la réalité frontalière de l'Outaouais, ce dosage variable entre la complémentarité et la poursuite de l'autosuffisance appelle donc un compromis. Que faut-il en déduire?

Depuis la construction de l'hôpital de Gatineau en 1983, l'Outaouais a rattrapé une grande partie de son retard de développement par rapport au reste du Québec et par rapport aux institutions d'Ottawa. Les opérations de rapatriement ont permis de faire passer la capacité de la région de traiter ses propres patients de 60 à 85 %. Il reste du travail à parcourir, mais déjà des milliers de personnes ne vont plus à Ottawa pour se faire soigner : leur territoire est encore plus nettement celui de l'Outaouais. Des centaines d'emplois ont été créés du côté québécois de la rivière dans un réseau de la santé dont la croissance a été considérable. Le défi de la région dans le domaine de la santé reste toutefois important et risque de le demeurer. Intégrées au réseau universitaire ontarien, les institutions de santé d'Ottawa possèdent des ressources qui, à «proximité» québécoise, ne se trouvent qu'à Montréal. Toutefois, pour les soins de première et, dans une large mesure, de deuxième ligne, l'Outaouais peut maintenant desservir ses propres patients. Dans le domaine de la santé, le territoire politique et le territoire social des gens de l'Outaouais se sont donc considérablement renforcés dans le sens de l'appartenance régionale. Au-delà des éléments plus tangibles que sont l'emploi, l'éducation, la santé et leurs institutions, nous voulons sonder une dernière dimension, celle des médias, qui, pour être plus abstraite, n'en contribue pas moins à la construction identitaire de la région.

3.4 Les médias régionaux

Les médias fabriquent de la géographie. Ils le font par tous les sujets qu'ils touchent, lesquels ont presque toujours une dimension spatiale. Ainsi élargissent-ils et complètent-ils considérablement les territoires réels des téléspectateurs par des espaces plus ou moins flous, vus ou entrevus au long des émissions. La diffusion des informations et de la météorologie chaque jour tend ainsi à constituer un nouveau territoire quotidien avec ses limites, ses codes et ses thèmes. Pour le moment, c'est le territoire national, voire celui de la grande région, qui se trouvent renforcés par cette médiatisation (Frémont, 1976 : 47).

La question des médias pourrait constituer à elle seule une longue recherche. On sait que les médias contribuent puissamment à la création d'un espace public, version moderne du parvis de l'église, où se discutent les enjeux et où se font les représentations locales, nationales et internationales. Sans entrer dans toutes ses facettes, il nous semble néanmoins important de soulever en ce domaine le caractère particulier de l'Outaouais qui, pour sa presse écrite et ses médias électroniques, se trouve bel et bien en situation frontalière avec ce que cela comporte de dépendance et de besoin d'affranchissement.

3.4.1 Une histoire de dépendance

L'histoire de la relation de l'Outaouais avec ses médias et l'impact de la présence d'Ottawa sur ces derniers jouent un rôle de premier plan dans la définition et la perception de la région. Créée en 1932, la station CKCH de Hull, une des pionnières de l'histoire de la radio au Canada, en est un exemple éloquent. Seule station de langue française en Outaouais pendant plus de trente ans, elle amorce son déclin avec l'arrivée de Radio-Canada sur l'autre rive, une réaction du gouvernement fédéral à la montée du nationalisme québécois :

[...] les prétentions autonomistes d'un nombre croissant de Québécois conduisent le gouvernement fédéral à renforcer ses institutions à caractère culturel afin de garder les Canadiens français – une expression en voie de disparaître – dans le giron canadien. [...] Non pas que des reproches soient adressés à CKCH pour ses sympathies souverainistes ou son penchant pour le Québec. Il s'agit plutôt de donner à la capitale fédérale une valeur d'emblème au moyen de la radio comme c'était déjà le cas avec la télévision (Filion, 2008 : 53).

Notre région est certainement unique quant à l'apparition de ses principaux médias francophones : la seule station de radio de langue française jusqu'en 1964, de même que *Le Droit*, le seul quotidien de langue française à ce jour, furent longtemps sous l'égide d'une communauté religieuse établie à Ottawa; la radio et la télévision d'État proviennent également de la capitale fédérale. Pourtant, l'auditoire comme le lectorat sont très majoritairement québécois. La situation s'est considérablement transformée depuis quelques années avec l'éclosion des médias privés. Toutefois, peut-on aujourd'hui affirmer que les habitants québécois de la région s'alimentent à des médias locaux? Sont-ils encore davantage exposés à des médias d'information et de divertissement provenant de l'autre rive de l'Outaouais? Le sujet mérite d'être exploré, ne serait-ce que sommairement, dans le cadre de cette recherche.

3.4.2 *La situation récente*

Il nous a été impossible d'examiner l'évolution de la présence des différents médias électroniques en Outaouais entre 1992 et aujourd'hui. Les données sont difficilement accessibles notamment parce que les stations de radio et de télévision ne sont pas les

mêmes aux deux époques. Enfin, les données, notamment celles de la firme Bureau of Broadcasting Measurement (BBM), ne font pas la différence entre les deux rives, mais entre les francophones et les anglophones dans l'ensemble de la région de Gatineau et d'Ottawa. Toutefois, une analyse du tirage des journaux présents en Outaouais, bien que sommaire, nous permet de déceler une tendance quant aux changements dans les habitudes de lecture des quotidiens ontariens et québécois en Outaouais.

L'analyse des données BBM nous indiquent que les ventes du quotidien *Ottawa Citizen* au Québec ont chuté de 46% en 20 ans, tandis celles du *Ottawa Sun* et du journal *Le Droit* augmentent à peine. Du côté des journaux québécois, *Le Devoir* augmente très légèrement, le *Journal de Montréal* recule moins en Outaouais qu'ailleurs au Québec et *La Presse* augmente radicalement sa présence dans la région (+44 %) (Audit Bureau of Circulations, 2012). Ces chiffres, que nous croyons déjà pertinents, prennent une signification plus grande encore lorsqu'ils sont pondérés par ceux de la croissance démographique. Durant la même période, la population de Gatineau croissait de 13,1 %, ce qui aurait dû avoir un impact important sur le seul quotidien régional, *Le Droit*. Pourtant, son tirage n'a augmenté que de 0,8 %. Nous pouvons certainement conclure à une perte significative de l'influence des journaux ontariens, en particulier de l'*Ottawa Citizen* et du journal *Le Droit*. Bien entendu, ce phénomène s'explique en partie par la désaffectation générale dont souffrent presque tous les quotidiens depuis que les sources d'information se sont multipliées et que d'autres canaux, électroniques pour la plupart, gagnent en importance. Néanmoins, nos données démontrent que, pour les médias étudiés, les

variations ne sont pas les mêmes en Outaouais qu'ailleurs au Québec, notamment pour le journal *La Presse*, dont la croissance a été importante, signe de nouvelles tendances du lectorat de l'Outaouais.

Bien que privé d'un quotidien qui lui soit propre, l'Outaouais comptait néanmoins en 2007 quatre stations de télévision (VOX, CFGS, CHOT et Télé-Québec), six stations de radio et neuf hebdomadaires. À titre de comparaison, l'autre rive de l'Outaouais (Ottawa) comptait pour sa part quatre quotidiens, deux hebdomadaires, douze stations de radio et quatre stations de télévision (Soucy, 2007). L'influence des médias de l'Ontario est puissante, et ce, depuis toujours, notamment grâce à la présence à Ottawa du quotidien *Le Droit*, locomotive de l'information régionale. Toutefois, il faut noter que l'Outaouais compte beaucoup plus d'hebdomadaires régionaux (11) que la moyenne des régions qui lui sont comparables (7,5), qu'elle a deux stations de radio communautaire alors que les régions comparables n'en ont qu'une et qu'un câblodistributeur donne accès à une programmation télévisuelle locale importante pour toute la partie urbaine de l'Outaouais. La Basse-Lièvre (Buckingham, Masson-Angers et l'Ange-Gardien) est notamment desservie par la plus vieille station de télévision communautaire du Québec, la TVC22. De plus, le site info07.com est devenu en 2000 le premier portail de nouvelles régionales au quotidien, sept jours sur sept (un site pour l'ensemble des hebdomadaires en Outaouais). Il a remporté plusieurs prix au cours des dix dernières années, autant par Hebdomadaires Québec que par Transcontinental Médias.

Il serait intéressant de tenter de déterminer si cette présence plus grande des médias locaux en Outaouais est liée au fait que les grands médias de masse se donnent comme mandat de couvrir les deux côtés de la rivière, ce qui laisse moins de place à la nouvelle locale outaouaise, créneau privilégié des médias locaux. Cette possibilité a été évoquée lors des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (CRTC) sur l'achat de la station CJRC (Corus) par COGECO en septembre 2010. Un regroupement de personnalités de l'Outaouais affirmait à cette occasion : « Finalement, alors que l'Outaouais est en pleine effervescence, le maintien du mandat par plusieurs médias de couvrir l'ensemble des nouvelles de la région d'Ottawa d'une part et de la région de l'Outaouais d'autre part laisse une place trop faible à cette dernière, une région qui compte l'immense majorité des auditeurs-lecteurs francophones potentiels et dont l'effervescence exige maintenant qu'on lui consacre plus de ressources » (Vaillancourt, Marion, Boivin, MacMillan et Pedneaud-Jobin, 2010 : 2). Québecor semble également partager l'idée qu'il y a encore de la place dans le marché de la nouvelle locale, puisque Pierre-Karl Péladeau a annoncé en octobre 2010 sa volonté de lancer un nouvel hebdomadaire en Outaouais (Thériault, 2010 : 27), un projet dont on ne connaît cependant pas l'état d'avancement.

Sans entrer dans l'analyse du contenu des médias – un sujet qu'il faudrait aborder un jour – il nous semble assez clair que les journaux ontariens de langue anglaise, et peut-être aussi les médias électroniques, ont moins d'influence en Outaouais qu'auparavant. Quant aux médias ontariens de langue française, si la proportion de lecteurs du *Droit* baisse

dans la population, ce dernier ainsi que Radio-Canada continuent de rayonner en Outaouais. Leur contenu est toutefois fortement orienté vers les préoccupations des Québécois, lectorat et auditoire obligent. D'autres sources d'information et de divertissement indiquent la même tendance, notamment sur l'Internet, on n'a qu'à penser à l'expérience de *Gatinorama*, une émission de webradio en baladodiffusion qui pourrait marquer une nouvelle voie. Dans la société moderne, les médias constituent un espace public central : il semble que l'Outaouais, en dépit de sa dépendance historique, soit en voie de se créer sa propre place également dans ce secteur. Il y a dans ce domaine matière à bien des recherches et elles permettraient de jeter un regard plus profond sur les médias des deux rives, des « fabricants de géographie » comme dirait Frémont.

CHAPITRE 4 :

L'OUTAOUAIS, RÉGION À PART ENTIÈRE?

En fait, il n'y a que très peu de contacts entre les mondes québécois et ontarien de la région de la capitale nationale. Ils se superposent certes, mais ne se rencontrent pas (Gilbert, 1996 : 2).

La notion de partage d'un même territoire et d'un même quotidien par les habitants de l'Outaouais et d'Ottawa est au centre de la thèse de l'intégration. On en veut pour preuve les quelques milliers de travailleurs qui traversent les ponts tous les matins, mais cette donnée, aussi frappante soit-elle, appelle des nuances. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les interactions entre les citoyens des deux rives ont considérablement diminué, notamment dans les domaines du commerce au détail, de la santé, du travail, des médias et de la culture. Le navettage entre les deux rives est le trait d'union le plus visible, toutefois, il ne change pas la nature même des deux communautés pour en faire un tout homogène. C'est ce que constate Anne Gilbert (2009 : 2) :

Ce territoire fera se rencontrer deux modèles différents de développement auxquels correspondent des fiscalités et des politiques publiques contrastées dans plusieurs domaines de la vie collective (par exemple le logement social, la petite enfance, le transport). L'économie sociale et la vie associative n'y auront pas le même visage. Ces différences auront, visiblement, un impact sur l'espace social. Celui-ci s'édifie par ailleurs à la rencontre de deux villes, Ottawa et Gatineau, qui bien que récemment créées, ne se caractérisent pas moins déjà par une approche différente au plan économique, social et politique (Gilbert, 2009 : 2).

Car, sans être des mondes étrangers l'un à l'autre, les communautés des rives opposées de la rivière des Outaouais montrent un portrait socio-économique contrasté et un paysage politique distinct.

4.1 Un portrait socio-économique contrasté

Peut-on parler de sociétés distinctes? Le rapport *Forger des liens* publié par l'ASSSO en décembre 2008 est éloquent à ce propos lorsqu'il compare la région de l'Outaouais à celle d'Ottawa. Bien que les deux régions soient comparables en terme d'âge et de taux de chômage par exemple, celle de l'Outaouais se distingue nettement par le revenu médian des ménages (54 444 \$ contre 64 555 \$), la présence d'immigrants (7 % contre 17,6 %) et une population moins scolarisée (22,3 % de diplômés universitaires contre 32,4 %). L'Outaouais se distingue encore plus dans les domaines de la démographie (341 000 habitants contre 1 147 000), de la croissance (8,1 % contre 4,3 %), de la langue maternelle française (78 % contre 19 %) et du navettage vers l'autre province pour l'emploi (37,8 % contre 4,4 %). Par ailleurs, l'état de santé des populations des deux rives n'est pas le même non plus, les gens de l'Outaouais étant en moins bonne santé : plus de fumeurs, plus d'embonpoint, plus haut taux de mortalité, moins bonne perception de sa santé mentale et de sa santé en général, etc. Ces données dressent un portrait sensiblement différent des deux régions comme c'est le cas dans l'univers politique.

4.2 Un paysage politique différent

En fusionnant ses cinq principales municipalités, la création de la nouvelle ville de Gatineau en 2001 donne à l'Outaouais un plus grand poids politique, susceptible de renforcer considérablement le sentiment d'appartenance à la région et la prise de conscience de ses intérêts, notamment face à Ottawa où s'est opéré un mouvement semblable. Anciennement fragmentées, chacune des deux régions tend à l'unité, ce qui est propre à les renforcer.

Autre élément de changement, le comportement électoral se transforme en Outaouais. Autrefois massivement acquise au Parti libéral, tant à Québec qu'à Ottawa, sauf rare exception (celle de 1976 faisant presque accident de parcours), l'allégeance politique des électeurs de l'Outaouais tend à ressembler de plus en plus à celui des autres Québécois comme on a pu le constater dans le partage des votes en 2006, 2007 et surtout en 2011, avec la « vague orange » qui a vu l'élection de trois candidats du NPD. De manière encore plus significative les chercheurs Gagné et Langlois (2005 : 7) de l'Université Laval avancent que l'appui à la souveraineté en Outaouais aurait fait un bond considérable en passant de 27,5 % le jour du référendum de 1995 à 40,3 % en 2005. Depuis 1981, les électeurs francophones de l'Outaouais avaient un comportement électoral atypique qui se rapprochait de celui des Anglo-Québécois. Depuis quelques années, les électeurs de la région semblent adopter un comportement similaire au reste du Québec francophone. En octobre 2012, un sondage Léger Marketing réalisé pour le compte de l'Association des

études canadiennes, faisait dire au directeur de l'Association, monsieur Jack Jedwab, que le fossé entre les opinions politiques des habitants des deux rives, qu'ils soient francophones ou anglophones, était immense et que leur appartenance provinciale était plus déterminante que leur proximité géographique quand venait le temps de faire un choix politique (Butler, 2012 : 1). La région de l'Outaouais est-elle en voie de se «québécoiser» dans sa démarche d'affirmation territoriale?

4.3 Un territoire distinct

En l'absence d'une mémoire du territoire, seule une volonté sociale et culturelle, politique au sens fort du terme, peut transformer les horizons de la localité en véritables territoires du quotidien, creusets éventuels de vie collective, de culture et de démocratie participative
(Di Méo et Poissonnier, 2006 : 348).

Bruno Jean affirme que « Les territoires sont ainsi des entités sociospatiales qui sont en lien avec les activités humaines sur un espace et ils reflètent donc une démarche de construction politique » (Jean, 2007 : 1). L'Outaouais est-elle devenu un territoire distinct d'Ottawa? Quel est donc le territoire, au sens politique du terme, des habitants de l'Outaouais? Ce « projet de territoire » inclut-il les deux rives? Celles-ci composent-elles un ensemble coordonné?

À ce sujet, on a plusieurs fois démontré la quasi-absence de relations politiques entre les deux rives de la rivière des Outaouais : « [...] elle (la capitale fédérale) est à cheval sur deux provinces canadiennes. C'est une première en matière de capitales

fédérales. Cependant, il n'existe pas (encore) de réelle coordination des politiques entre les deux municipalités de la région de la Capitale nationale, si ce n'est celle exercée par la CCN » affirme Caroline Van Wynsberghe (2003 : 63). Dans la même foulée, Anne Gilbert affirme que la mobilisation des deux rives autour de projets communs est quasi-inexistante :

La coupure est évidente quand il s'agit de planification. Les conflits de la C.C.N. avec le Québec sont légendaires! Ils ont été un des principaux déclencheurs de la réaffirmation par le Québec de sa volonté de gérer lui-même la partie québécoise de la capitale. Les contextes particuliers à chacune des provinces rendent en effet difficile l'harmonisation des programmes, quand ils ne la rendent pas tout à fait impossible. La Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et la Municipalité régionale de l'Outaouais, son vis-à-vis jusqu'en 1991, ont toujours conçu des plans qui refusent de tenir compte de la nécessaire intégration des espaces québécois et ontarien. Chacune des deux provinces applique ses politiques dans la région, sans égard aux interrelations interprovinciales dont elles pourraient mutuellement profiter (Gilbert, 2002 : 3).

Même Gilles Paquet, tout en avançant l'idée de cité-région, affirme que l'attitude réciproque des administrations publiques des deux rives serait « de maximiser les avantages pour l'une ou l'autre bourgade sans aucun intérêt pour le bien public commun » (Paquet, 2006 : 4). L'ASSSO constate elle aussi la faiblesse des liens même strictement administratifs entre les deux rives :

[...] il est intéressant de noter que l'analyse de la réalité frontalière se limite davantage à la question du trafic interprovincial et la mobilité des résidants (volet transports) dans le cadre de la Planification stratégique régionale de la CRÉO (2007-2012) ou de la Planification stratégique de la ville d'Ottawa. La question de la desserte de la population de la région de l'Outaouais n'est pas abordée par le RLISS Champlain dans le cadre de son Plan de services intégrés pour la région de Champlain et l'Agence de l'Outaouais n'intègre pas systématiquement la dimension transfrontalière dans ses divers dossiers de santé

et de services sociaux. (...) la seule organisation publique qui chevauche les deux régions est la Commission de la Capitale nationale. Son champ d'intervention principal est toutefois la gestion des infrastructures fédérales au sein de la région élargie (ASSSO, 2008 : 3).

Le constat est le même en ce qui a trait aux établissements de santé et d'enseignement qui privilégient des liens avec des institutions québécoises plutôt qu'avec celles de la rive ontarienne :

(...) le seul établissement de l'Outaouais qui détient une affiliation formelle de longue date avec l'Université d'Ottawa est le CH Pierre-Janet. (...) Toutefois, l'Outaouais a aussi commencé à bâtir des liens privilégiés avec l'Université McGill dès la fin des années 80 avec la formation en médecine familiale. Cette relation a été consacrée en 2004, l'Outaouais a alors été désigné comme l'une des régions membres du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université McGill (ASSO, 2008 : 26).

Dans le domaine économique, un secteur pourtant propice à une plus grande collaboration, la seule organisation qui affirme œuvrer des deux côtés de la rivière est le Regroupement des gens d'affaires (RGA) de la capitale nationale. Le RGA francophone ne rejoint toutefois qu'une petite partie des acteurs économiques des deux rives. En 2001, le RGA comptait 600 membres alors que la Chambre de commerce de Gatineau en comptait à elle seule 775 et la Chambre de commerce d'Ottawa 750.

Alors que Gilles Paquet déplore dans l'absence d'arrimage entre les deux rives une volonté « d'apartheid » (Paquet, 2006 : 45), d'autres y voient plutôt une volonté de positionner l'Outaouais par rapport à Ottawa, volonté qui fait consensus et qui a été particulièrement évidente lors du débat sur les fusions. Selon Guy Chiasson, il existe un

« projet régional fort » en Outaouais, notamment une volonté « d'endiguer la marginalisation économique et sociale de l'Outaouais profond » (Chiasson, 2005 : 2). La notion de cité-région, telle que défendue par Paquet, n'inclut pas non plus ce genre de préoccupation. Même la Chambre de commerce de Gatineau a été aux premières loges dans des dossiers comme la fusion municipale ou encore celui de la relance de la Laiterie de l'Outaouais (Mévellec et Pedneaud-Jobin, 2010 : 25-32) pour défendre l'idée d'une région forte qui embrasserait tout l'ouest du Québec.

Le modèle de développement adopté en Outaouais est lui-même construit sur des institutions non seulement différentes de celles d'Ottawa, mais aussi des dispositifs de développement commun à Gatineau et à l'Outaouais rural :

(...) cinq Centres locaux de développement (CLD) dans chacune des sous-régions, quatre Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) dans les milieux ruraux, quatre Carrefours jeunesse emplois (CJE) et plusieurs autres. L'une des similitudes de ces organisations est de refléter les particularités territoriales ainsi que les attentes des principaux acteurs dans l'identification d'objectifs de développement (Béjaoui, Bensouda, Doucet, Dufresne, Najem et Robitaille, 2011 : 26).

Ces dispositifs de développement sont tous issus du modèle québécois et arrimés à celui-ci, éloignant encore plus la région de sa voisine ontarienne.

Si, comme le dit Anne Gilbert (2009 : 7), l'espace social « est projet », il nous apparaît clairement qu'il n'existe pas de « projet » inclusif dans le grand espace de la capitale fédérale. Selon elle, Ottawa et Gatineau « se superposent, certes, mais ne se

rencontrent pas [...]. L'espace perçu reste de part et d'autre confiné à l'intérieur des barrières imposées par la frontière qui sépare les deux provinces, les deux langues, les deux cultures et, il faut le dire aussi, les deux milieux socio-économiques » (Gilbert, 1996 : 5). Denis Gratton, chroniqueur au journal *Le Droit*, affirmait d'ailleurs dans sa chronique du 15 octobre 2010 que cette barrière existait même chez les francophones : « C'est curieux, mais, en général, les Québécois de Gatineau et les Franco-Ontariens d'Ottawa se parlent et se visitent très peu. Ils sont de la même culture et de la même langue, mais, pour des raisons que je tente toujours d'élucider, ils ne se parlent presque pas. Comme s'ils vivaient dans deux pays distincts ». L'explication tient probablement à la notion même de territoire.

CONCLUSION

En 1992, le rapport Beaudry soulevait trois éléments principaux : que le Québec maintienne le niveau et la qualité des emplois dans la fonction publique en Outaouais, peu importe le statut constitutionnel du Québec; que la région se dote de structures et de moyens qui lui permettront d'assurer la diversification de son économie; et que soient renforcées les institutions régionales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture (Comité Outaouais, 1992 : 57). Ces objectifs ont-ils été atteints?

En matière d'éducation, nous avons vu qu'il reste un long chemin à parcourir pour que l'Outaouais rattrape son retard sur les autres régions du Québec, en particulier au niveau universitaire, et ce, en dépit du développement récent de l'UQO dont le potentiel de croissance demeure considérable. Au chapitre de l'éducation, le territoire politique s'est toutefois transformé radicalement. De l'idée de la « complémentarité », donc de dépendance volontaire, nous sommes passés au militantisme d'institutions qui veulent « rapatrier » les étudiants provenant de la région. Il y a encore beaucoup à faire, mais l'Outaouais parle désormais d'une voix forte. C'est un tournant majeur, car Gatineau est une des quelques villes universitaires du Québec, ce qui est un atout immense dans un monde où la prospérité est directement reliée à la capacité des communautés de mettre en valeur leur matière grise.

Au chapitre de l'économie, le rattrapage réclamé est devenu réalité dans une large mesure. Il y a vingt ans, les gens de l'Outaouais faisaient quatre achats sur dix à Ottawa, proportion maintenant tombée à un seul achat sur dix. La diversification économique et la création d'emplois dans le domaine de la santé, du tourisme et de la culture y sont pour une grande part. Même si la présence de la fonction publique fédérale reste considérable, la région de l'Outaouais est moins dépendante de celle d'Ottawa en matière d'emploi. Gatineau a de moins en moins une économie de banlieue et elle commence même à assumer certaines fonctions de métropole régionale.

La progression a été importante également dans le domaine de la santé. Avec la construction de l'hôpital de Gatineau, l'Outaouais a rattrapé une grande partie de son retard de développement sur le reste du Québec et a diminué sa dépendance aux institutions d'Ottawa. Des milliers de personnes n'ont plus à franchir la rivière pour se faire soigner. De grands défis se posent encore, notamment celui de la formation et de la rétention du personnel médical et infirmier, mais, globalement, la situation s'est beaucoup améliorée.

La culture en Outaouais s'est également affranchie d'Ottawa, notamment depuis l'ouverture de la Maison de la culture à Gatineau, une institution dont le succès ne se dément pas. De nombreux défis restent à relever dans la sphère publique, notamment dans le domaine des médias, mais plusieurs indices montrent que l'Outaouais commence, là aussi, à se percevoir une existence propre.

Pendant des années, nos propres élites, ainsi que les autorités québécoises, refusaient de développer l'Outaouais sous prétexte que les services requis étaient offerts à Ottawa et que le gouvernement fédéral assurerait emplois et richesse. Depuis vingt ou vingt-cinq ans, ce sont les institutions locales, avec l'appui de Québec, qui ont permis ce rattrapage substantiel dont la région profite aujourd'hui. Évidemment, la croissance démographique a donné la masse critique nécessaire pour consolider les institutions de la région, mais encore fallait-il que les gens d'ici développent une conscience régionale et jouent un rôle actif.

La population de l'Outaouais semble maintenant plus sûre d'elle-même et davantage consciente d'appartenir à une région québécoise à part entière. Cette arrivée à maturité devrait l'inciter à redéfinir sa relation avec Ottawa. Nous irons plus loin en affirmant que, paradoxalement, son affranchissement d'Ottawa devrait l'inciter à tendre la main avec plus de vigueur à sa voisine ontarienne. Même si la région doit évidemment continuer à se développer en fonction de son identité et de ses intérêts propres, elle devrait, ne serait-ce que pour des raisons économiques et environnementales, mieux arrimer une partie de son développement à celui de la ville d'Ottawa, en particulier dans le domaine du transport en commun.

L'héritage de la présence de la fonction publique fédérale est complexe. Indéniable source de prospérité, elle a donné à la région des milliers d'emplois bien rémunérés. Par contre, sa présence a eu une influence bien documentée sur notre difficulté à développer

une culture entrepreneuriale en région et elle est une des causes profondes de notre questionnement identitaire. De plus, par l'absence de centres de recherches de notre côté de la rivière et la quasi-absence de contrats donnés à nos entreprises, les actions du gouvernement fédéral limitent notre capacité de diversifier notre économie plus avant. C'est une des prochaines grandes batailles de la région : obtenir sa part des contrats fédéraux pour créer une nouvelle génération d'affaires et de nouvelles entreprises en Outaouais.

« L'autonomisation » de la région, en plus de la renforcer dans presque tous les secteurs de l'activité humaine, consolide le « sentiment de fierté » des citoyens de l'Outaouais (Chiasson et Andrew, 2005) et conduit la région à affirmer son identité de façon plus claire que jamais auparavant.

Deux événements récents s'inscrivent directement dans la foulée de cette affirmation régionale forte. Le premier élément que nous voulons souligner est la création très récente du Conseil économique régional de l'Outaouais (CÉRO) formé d'un groupe de personnalités influentes de la région parmi lesquelles on trouve Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, et Pierre Samson, président de l'Ordre des CGA du Québec. Se donnant comme mandat de produire et de diffuser de l'information à l'intention de la population en général, et des décideurs économiques en particulier, tout en se donnant d'examiner les décisions de ces derniers, le CÉRO a tenu en février 2012 un grand forum sur le développement de la région et a produit un portrait économique de l'Outaouais dans le contexte mondial

(Bélanger, 2011b : 30). Similaire dans ses objectifs à l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, le CÉRO a tout le potentiel pour jouer un rôle majeur dans la définition des besoins et des aspirations de l'Outaouais dans le domaine économique.

Le second événement digne de mention est la création de la Laiterie de l'Outaouais en 2010. Elle ne fut possible que grâce à la mobilisation simultanée de la population, des gens d'affaires, des institutions et des élus de tous les paliers de gouvernement (Mévellec et Pedneaud-Jobin, 2010). Sans précédent dans notre région, ce mouvement de mobilisation n'a d'égal que la réception donnée par les consommateurs à la création de la Laiterie de l'Outaouais. Celle-ci a rapidement dépassé ses objectifs de part de marché les plus optimistes (Bélanger, 2011a). À cet égard, la naissance de la Laiterie de l'Outaouais marque peut-être un tournant dans l'histoire de l'Outaouais, le passage entre deux époques. Elle est née parce que la région s'est affirmée, parce que la région a voulu dire son identité propre et son désir d'exister. Selon Michel Filion, cette réussite est représentative d'une attitude nouvelle et d'une identité régionale en éclosion :

À ma connaissance, le mouvement de relance de la laiterie de l'Outaouais constitue un précédent. Dans cette région de migrants récents, la mobilisation n'a jamais été facile sauf dans le sens de l'opposition à certains projets. Au contraire, celui de la laiterie est un projet constructif, sur le plan économique bien entendu, mais aussi sur le plan identitaire. Pour la première fois, les citoyens, les politiciens et les médias se sont mobilisés massivement et presque spontanément. Je crois que cela témoigne d'une région qui commence à se prendre en mains, qui se développe une identité et qui est mûre pour s'affranchir d'une longue habitude de dépendance. Ce projet, déjà rassembleur, me semble

hautement symbolique d'une évolution récente de l'Outaouais (Comité de relance de la laiterie de l'Outaouais, 2008 : 3).

Ces exemples de prise de conscience et de réussites collectives ainsi que le rattrapage dans plusieurs domaines nous permettent aujourd'hui de parler d'une population de l'Outaouais, d'une communauté universitaire de l'Outaouais, d'une communauté d'affaires de l'Outaouais, d'un projet collectif outaouais, bref, de la région de l'Outaouais sans trop risquer dorénavant de confondre encore cette réalité avec celle de la région de la capitale fédérale. En effet, depuis le rapport Beaudry, la volonté d'affirmation a été un puissant moteur du développement de l'Outaouais. Une très grande partie du quotidien des gens d'ici est maintenant beaucoup plus tourné vers l'Outaouais qu'il y a vingt ans. Nous faisons maintenant la grande majorité de nos achats chez nous, nous y vivons la plupart de nos loisirs, nous nous y faisons soigner, nous y travaillons dans une plus grande proportion, nous favorisons les nouvelles de chez nous, etc. Ce sont là des changements majeurs. À l'évidence, la réflexion n'est pas terminée quant au type d'arrimage que nous voulons avoir avec nos voisins d'Ottawa, mais nous savons maintenant que notre propre région a un seul nom, c'est l'Outaouais.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, J., L. O'Dowd et T. M. Wilson. 2003. Culture and Cooperation in Europe's Borderlands. *European Studies: A Journal of European Culture, History and Politics* volume 19, numéro 17, pp. 13-29.
- Andrew, C. et G. Chiasson. 2005. Fusion de l'agglomération de Gatineau et redéfinition du centre. *Colloque Territoires*. Gatineau, Québec.
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 1999. *Rapport annuel, Régie de la santé et des services sociaux, 1998-1999*. Bibliothèque nationale du Québec et bibliothèque nationale du Canada. En ligne: www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/PER/676546/1998_99.pdf, consulté le 6 février 2012.
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2001. *Rapport annuel*. Bibliothèque nationale du Québec et bibliothèque nationale du Canada. En ligne: http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/PER/676546/2000_01.pdf, consulté le 6 février 2012.
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2008. *Forger des liens: vers une nouvelle vision stratégique quant aux relations entre la région de l'Outaouais et la région de Champlain*. Gatineau, Québec. En ligne: <http://www.rss07.gouv.qc.ca/app/DocRepository/1/Doc2009/ForgerLiensFr.pdf>, consulté le 6 février 2012.
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2009a. *Une approche unique pour l'Outaouais: Planification stratégique pluriannuelle 2010-2013 du réseau de*

la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Gatineau, Québec. En ligne: <http://www.rrsss07.gouv.qc.ca/app/DocRepository/1/Publications/BDocumentConsult15sept.pdf>, consulté le 6 février 2012.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2009b. *Rapport annuel de gestion 2008-2009*. Bibliothèque nationale du Québec et bibliothèque nationale du Canada. En ligne: <http://www.santeoutaouais.qc.ca/santeout/app/DocRepository/1/doc2009/RapportAnnuel3sept09.pdf>, consulté le 9 février 2012.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2009c. *Campus santé Outaouais: une synergie remarquable pour prendre soin de la santé de l'Outaouais*. Gatineau, Québec.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2010a. *Campus santé Outaouais: Résultats prévisibles et nouveaux programmes offerts*. En ligne: http://www.rrsss07.gouv.qc.ca/rrsss/index_f3de4.html?DetailID=2487, consulté le 6 février 2012.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. 2010b. *Une approche unique pour l'Outaouais: Planification stratégique pluriannuelle 2010-2015 du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais*. En ligne: <http://www.rrsss07.gouv.q-c.ca/rrsss/doc/planificationstrategique2010-2015.pdf>, consulté le 4 septembre 2012.

Assemblée nationale. 2004. Commission permanente des affaires sociales. *Journal des débats*, 38 (60).

- Audit Bureau of Circulations. 2012. Reports and data accesss. En ligne: <http://www.accessabc.com/>, consulté le 11 octobre 2012.
- Badie, B. 1995. *La fin des territoires: essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Paris: Fayard.
- Badie, B. (1997. Entretien. *Sciences humaines*, Hors série n° 17, p. 63-68.
- Béjaoui, A., R. Bensouda, C., Doucet, J. Dufresne, E. Najem et M. Robitaille. 2011. Portrait économique de l'Outaouais. *Séries recherches ARUC-ISDC*, numéro 44, pp 1-123.
- Bélanger, M. 2011a. La laiterie de l'Outaouais a fait sa place. *Le Droit*, 16 juin, p.4.
- Bélanger, M. 2011b. Le CERO déplacera beaucoup d'air. *Le Droit*, 23 novembre, p.30.
- Bibliothèque du Parlement. 2007. *Centres de recherche de la région de la Capitale nationale et ressources employées*. Chiffres recueillis entre le 9 novembre 2006 et le 4 juillet 2007.
- Bleton-Ruget, A., N. Commerçon, et P. Gonod. 2006. *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*. Mâcon: Institut de recherche du Val de Saône-mâconnais.
- Brunelle, C. et R. Shearmur. 2007. L'étalonnage du développement économique régional : indicateurs et mesures. Institut national de la recherche scientifique.
- Bussi, M. 2006. Territoire et découpage électoraux : théorie de la représentation politique et exemples français, pp. 165-175 dans *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*. Mâcon: Institut de recherche du Val de Saône-mâconnais.
- Butler, D. 2012. Gaping differences on language between region's French and English: study. *Ottawa Citizen*, 21 octobre, p.1.

- Castells, M. 1999. *L'ère de l'information. Tome 2: Le pouvoir de l'identité*. Paris: Fayard.
- Chaput, M. 2007. *Pourquoi je suis séparatiste*. Montréal: Bibliothèque Québécoise.
- Chiasson, G. 2005. « L'évolution du palier régional en Outaouais : la localisation de la région », table ronde sur l'évolution du palier régional au Québec. INRS-urbanisation, culture et société.
- Chiasson, G. et C. Andrew. 2005. Démocratie et solidarité à Gatineau : chronique d'une valse-hésitation métropolitaine. *Colloque annuel de l'Association canadienne de science politique*. London, Ontario.
- Comité Outaouais. 1992. *L'Outaouais et son avenir économique: Rapport sur l'avenir économique de l'Outaouais dans une perspective de changements au statut politique et constitutionnel du Québec*. Comité Outaouais Hull: Québec.
- Comité de relance de la laiterie de l'Outaouais l'Outaouais. 2008. *Laiterie de l'Outaouais*. Gatineau, Québec.
- D'Aquino, P. 2002. Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *L'Espace géographique* 31 (1) : 3-22.
- Depraz, S. 2006. Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands, pp. 227-238 dans *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*. Mâcon: Institut de recherche du Val de saône-mâconnais.
- Demers, E. 1992. *Les travaux parlementaires, 34^e législature, 2^e session, (du 19 mars 1992 au 10 mars 1994)*. Journal des débats, Commission permanente de l'éducation,

Assemblée nationale, Consultation générale sur l'enseignement collégial québécois (mardi 24 novembre, numéro 18).

Di Méo, G., et N. Poissonnier 2006. Au delà de la fonction et de l'institution : les représentations territoriales (le cas du Pays-de-Serres en Agenais), dans *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*. Mâcon: Institut de recherche du Val de saône-mâconnais.

Doucet, C., L. Favreau et M. Robitaille (dirs). 2007. *L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd*. ARUC-ISDC, Gatineau: Université du Québec en Outaouais.

Doucet, C. 2007. Le portrait de la population active. Dans Doucet, C., L. Favreau et M. Robitaille (dirs) *L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd* (pp.114-134). Gatineau: Université du Québec en Outaouais.

Doucet, C. 2005. *Portrait de l'économie et de l'emploi en Outaouais et dans ses sous-régions*. Cahier de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série Développement Régional no. 5.

Duquette, P. 2008. Clennett propose un centre de recherche. *Le Droit*, édition du 28 novembre, p.17.

Favreau, L., M. Robitaille, et D. Tremblay. 2002. *Quel avenir pour les régions au Québec?* Gatineau: Université du Québec en Outaouais.

Favreau, L. 2006. Le développement des régions au Québec : l'Outaouais est-il au carrefour des modèles ontarien et québécois de développement? Dans M. Robitaille, J.-J. Simard et G. Chiasson (dirs), *L'Outaouais, au carrefour des modèles de développement* (pp.67-83). Gatineau: Université du Québec en Outaouais.

- Filion, M. 2007. La démographie et l'économie dans la région de l'Outaouais depuis ses origines jusqu'aux années 1970. Dans Favreau, L., M. Robitaille, et D. Tremblay, *L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd* (pp.33-41). Gatineau: Université du Québec en Outaouais.
- Filion, M. 2008. *CKCH, la Voix française de l'Outaouais*. Gatineau : Éditions vent d'ouest, collection Asticou.
- Frémont, A. 1976. *La région, espace vécu*, Paris: Presses universitaires de France.
- Gaffield, C. (dir.) 1994. *Histoire de l'Outaouais*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, numéro 6.
- Gagné, G. et S. Langlois. 2005. L'appui à la souveraineté du Québec, dix ans après le référendum de 1995. *Colloque : Le référendum, dix ans après*. Montréal.
- Gatinorama. 2012. *Mission: rendre audible un autre Gatineau*. En ligne: http://www.gatinorama.com/GATINORAMA/a_propos.html, consulté le 4 septembre 2012.
- Gendron, F. 1983. *Le choix des régions, document de consultation sur le développement des régions*. Québec.
- Géocom Recherche et Groupe Gauthier, Biancamano Bolduc. Juin 2007. *Étude sur le commerce de détail – Partie 1. Analyse de marché et caractérisation commerciale. Rapport d'étape 1*. Rapport préparé pour la Ville de Gatineau.
- Géocom Recherche et Groupe Gauthier, Biancamano Bolduc. 2007. *Étude sur le commerce de détail – Partie 2, Stratégie de développement de la fonction commerciale. Rapport d'étape 2*. Rapport préparé pour la Ville de Gatineau.

- Gilbert, A. 1996. *Hull-Ottawa: Une capitale à l'image d'un pays*. En ligne: http://www.cefan.ulaval.ca/franco/my_html/ANNEGIL.html, consulté le 6 février 2012.
- Gilbert, A. 2002. Construire la métropole de l'Outaouais. Dans R. Côté (dir.) *Annuaire politique, social, économique et culturel* (pp. 308-317). Montréal: Fides.
- Gilbert, A. 2009. La minorité anglophone de Gatineau et la frontière : entre accommodation et résistance. *Cahiers du CIRCEM* (9 mars). Université d'Ottawa. En ligne: www.mondecommun.com/uploads/PDF/TexteAnneGilbert_26mars2009.pdf, consulté le 6 février 2012.
- Gouvernement du Canada. 2009. Contract Canada. En ligne: <http://contractscanada.gc.ca/fr/index.html>, consulté le 4 septembre 2012.
- Gravel, R. 2010. *Le centre multisports - Bilan 2009-2010*. Soccer Outaouais, Gatineau: Québec.
- Groupe de réflexion et d'animation pour l'UQO française. 2007. *L'UQO française au service d'une région francophone et ouverte*. Mémoire présenté à Gatineau, le 6 février.
- Harvey, F. 1994. *La région culturelle: une problématique interdisciplinaire*. Québec, CEFAN-IQRC.
- Higgins, B., F. Martin et A. Raynauld, A. 1970. *Le développement économique*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Horber-Papazian, K. et J.-B. Racine. 2006. Territoires institutionnels, territoires fonctionnels : les conditions de légitimation des nouveaux espaces, dans *Territoires*

institutionnels territoires fonctionnels. Mâcon: Institut de recherche du Val de saône-mâconnais.

Institut de la statistique du Québec. 2002. *Étude d'impact économique des domaines d'activités culturelles et des communications de la région de l'Outaouais pour l'année 1997-1998*. En ligne : http://www.crcq.org/images_new/UserFiles-File/etude_d'impact_economique.pdf, consulté le 9 février 2012.

Jean, B. 1996. La région sous le regard sociologique. Dans M.-U. Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec* (p.269-290). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Jean, B. 1997. *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Jean, B. 2007. Du développement régional au développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux. *Coloquio International de Desenvolvimento Territorial Sustentavel*, Florianópolis, Brésil.

Kotek, J., et P. Destatte. 1996. *L'Europe et ses villes-frontières*. Université libre de Bruxelles: Éditions Complexe.

Lapointe, P.-L. 1996. Compte-rendu: Chad Gaffield (dir.), « Histoire de l'Outaouais ». *Recherches sociographiques* 37 (3): 586-589.

Lapointe, P.-L. 1998. *Les Québécois de la bonne entente: Un siècle de relations ethniques et religieuses dans la région de Buckingham 1850-1950*. Sillery: Éditions Septentrion.

Le Droit. 1973. 16 décembre 1972, p.25.

Lemire, L., M. Masse Jolicoeur, P. Boudreault et M. Boisclair. 2008. *Étude sur les impacts de la concurrence du gouvernement fédéral sur l'attraction et la rétention de la main d'œuvre des administrations publiques provinciales et municipales de l'Outaouais*. Rapport présenté à la Conférence administrative régionale de l'Outaouais, ENAP (3 novembre 2008).

Lévy, J. 1994. *L'Espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris : Presses de la FNSP.

Maison de la culture de Gatineau. 2012. En ligne: http://www.maison-de-laculture.ca/salle_odyssee_accueil.html, consulté le 11 octobre 2012.

Materazzi, F. 2006. *Les différences et éléments communs des économies d'Ottawa et de Gatineau*. ASDEQ-Outaouais, 13 février.

Mévellec, A., et M. Pedneaud-Jobin. 2010. Le lait comme signe d'une région en changement : l'exemple de l'Outaouais. *Revue organisations et territoires* 19 (1).

Moine, A. 2006. Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'espace géographique* 2 (35): 115-132.

Ministère des Régions 2000. *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005 : Politique de développement local et régional*. Gouvernement du Québec.

Offner, J.-M. 2006. Les territoires de l'action publique locale. Fausses pertinences et jeux d'écarts. *Revue française de science politique* 56 (1): 27-47.

Ouimet, R. 2000. *Hull : mémoire vive*. Hull: Vents d'Ouest.

- Paquet, G. 2005. Quel rôle pour l'apartheid linguistique? Dans J.-P.Wallot (dir.) *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective* (pp.157-176). Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Paquet, G. 2006. Ottawa/Gatineau, cité-région transfrontalière : gouvernance baroque et bricolage. Dans M. Robitaille, J.-J. Simard et G. Chiasson (dirs), *L'Outaouais, au carrefour des modèles de développement* (pp.27-54). Gatineau: Université du Québec en Outaouais.
- Paquet, G., J. Roy, et C. Wilson. 2004. The river runs through it : The case for collaborative governance in the National Capital Region. Dans L. V. Shavinina (dir.), *Silicon Valley North. A high-tech cluster of innovation and entrepreneurship* (pp.223-239). Amsterdam: Elsevier.
- Pedneaud-Jobin, M. 2006. Les résultats du Bloc québécois aux élections fédérales - oui, la montagne a bougé! *Le Devoir*, 4-5 février.
- Plamondon, J. 2008. Lettre ouverte. *Le Droit*, p.15.
- Polèse, M. 1999. La dynamique spatiale des activités économiques du Québec. *Cahiers de géographie du Québec* 43 (118): 43-71.
- Polèse, M. 2003. R.I.P.-H.M.R. : à propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises. *Revue canadienne des sciences régionales* 26 (1): 61-86.
- Québec. 1968. *Rapport de la Commission d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec*. Québec, Éditeur officiel du Québec.

- Régimbald, A. et M. Robitaille. 2000. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités*. *Revue canadienne des sciences régionales* 31(3) (automne): 563-580.
- Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale. *À propos de nous*. En ligne : <http://www.rga.ca/a-propos-de-nous.html>, consulté le 20 juillet 2011.
- Robert-Meunier, P. 2007. *Iniquité: l'heure juste sur les centres de recherches de Gatineau-Ottawa*. Étude pour Richard Nadeau, Bloc Québécois, novembre : 1-42.
- Reitel, B. 2006. La gestion des agglomérations transfrontalières entre logiques fonctionnelles et territoires institutionnels : la frontière comme objet de protection ou de dépassement. Exemple de Strasbourg-Kehl et de l'agglomération trinationale de Bâle dans *Territoires institutionnels territoires fonctionnels*. Mâcon: Institut de recherche du Val de saône-mâconnais.
- Répertoire des centres collégiaux de transfert de technologie. 2010. *Le réseau des centres collégiaux de transfert de technologies associés aux collèges et cégeps du Québec*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (avril). En ligne : <http://www.reseau transtech.qc.ca/Documents/TranstechRepertoireAvril2010.pdf>, consulté le 9 février 2012.
- Richer, J. 1995. Le Festival franco pas assez ontarien: Lottario refuse de commanditer l'événement. *Le Droit*, 16 mai, p.1.
- Robins, K. 2003. Peculiarities and Consequences of the Europe-Turkey Border. *European Studies: A Journal of European Culture, History and Politics* 19: 233-250.

- Robitaille, M. et A. Régimbald. 2008. La gouvernance régionale de l'éducation : l'exemple de l'Outaouais. *Revue canadienne des sciences régionales* 31 (3) : 563-580.
- Robitaille, M., G. Chiasson et J.-F. Simard. 2006. *L'Outaouais, au carrefour des modèles de développement*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités et Chaire de recherche du Canada sur le développement territorial, Gatineau: Université du Québec en Outaouais.
- Robitaille, M. 2002. *L'apport de l'éducation et la formation de la main-d'œuvre au développement régional, ou comment devenir une région d'apprentissage?* Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série recherche no24, Gatineau: Université du Québec en Outaouais. En ligne : <http://www4.uqo.ca/observer/De-vLocal/Initiatives/Dynamiques/Educ.pdf>, consulté le 3 novembre 2012.
- Robitaille, M. 2007. Accueillir la décentralisation en région : quelques réflexions sur un modèle de gouvernance territoriale en Outaouais. Dans C. Doucet, L. Favreau et M. Robitaille (dirs), *L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd*, (pp.275-285). Gatineau: Université du Québec en Outaouais.
- Scott, A. J. 2005. Les moteurs régionaux de l'économie mondiale. *Géographie, économie, société* 7 (3): 231-253.
- Table Éducation Outaouais, 2000. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais: État de la situation, enjeux et priorités*. En ligne: http://www.tableeducationoutaouais.com/files/5213/2041/8319/plan_strategique_jb_ouchard.pdf, consulté le 3 novembre 2012.

- Table Éducation Outaouais. 2001. *Déclaration de l'alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais*. Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais. En ligne: http://uqo.ca/sites/uqo.ca/files/fichiers-uqo/medias/nouvelles/declarationaceso_vf3.pdf, consulté le 3 novembre 2012.
- Table Éducation Outaouais. 2012. *Notre cause*. En ligne: <http://www.tableeducationoutaouais.com/aceso/notre-cause/>, consulté le 4 septembre 2012.
- Théâtre du Casino du Lac Leamy. 2012. En ligne: <http://www.casinosduquebec.com/lacleamy/fr/spectacles-evenements>, consulté le 11 octobre 2012.
- Thériault, C. 1998. Contrer les fuites commerciales vers Ottawa : Les Galeries d'Aylmer ont tracé la voie. *Le Droit*, édition du 17 novembre, p.16.
- Thériault, C. 2010. L'Outaouais dans la mire de Québecor. *Le Droit*, p. 26.
- Touraine, A. 1984. *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*. Paris : Librairie Arthème Fayard, Collection : Mouvements, no 3.
- Touraine, A. 1992. Critique de la modernité. Paris : Les Éditions Fayard, Collection : le livre de poche, no 19.
- Université du Québec en Outaouais. 2003. *Le développement académique de l'UQO : Horizon 2012*. En ligne : <http://www4.uqo.ca/direction-services/vrer/documents/developpement-academique-horizon2012.pdf>, consulté le 5 février 2012.
- Vaillancourt, J. 2007. *Mémoire soumis à la Commission de l'éducation*. Québec: Université du Québec en Outaouais.
- Vaillancourt, J. 2008. *L'UQO, une force pour l'avenir des Gatinois*. Allocution du recteur Jean Vaillancourt à la Chambre de commerce de Gatineau, 15 mai.

- Vaillancourt, J., P. Marion, F. Boivin, N. MacMillan et M. Pedneaud-Jobin. 2010. Le projet COGECO : un atout pour l'Outaouais. Mémoire présenté lors des audiences du CRTC, Montréal (29 septembre).
- Van Wynsberghe, C. 2003. Les capitales fédérales, une comparaison. *Revue internationale de politique comparée* 10 (1): 63-77.
- Ville de Gatineau. 2009. *Gatineau aujourd'hui*. En ligne: http://www.ville.gatineau.qc.ca/docs/la_ville/administration_municipale/plan_strategique/gatineau_aujourd'hui.fr-CA.pdf., consulté le 6 février 2012.
- Wallot, J.-P. 2005. *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.